

ADOLPHE JOANNE

GÉOGRAPHIE

DE L'ALLIER

27 gravures et une carte

HACHETTE ET CIE



GÉOGRAPHIE

DU DÉPARTEMENT

DE L'ALLIER

AVEC UNE CARTE COLORIÉE ET 27 GRAVURES

PAR

ADOLPHE JOANNE

AUTEUR DU DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE ET DE L'ITINÉRAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCE

CINQUIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1880

TABLE DES MATIÈRES

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

LISTES DES GRAVURES

DÉPARTEMENT

DE L'ALLIER

I

Nom, formation, situation, limites, superficie.

Le département de l'Allier doit son *nom* à sa situation sur la rivière l'Allier, qui le traverse du sud au nord et qui y baigne Vichy et Moulins.

Il a été *formé*, en 1790, du **Bourbonnais**, l'une des provinces qui constituaient alors la France.

L'Allier est situé dans la région centrale de la France. Moulins, son chef-lieu, se trouve à 313 kilomètres au sud-sud-est de Paris par le chemin de fer, à 260 kilomètres seulement à vol d'oiseau.

L'Allier est *borné :* au nord, par les départements du Cher et de la Nièvre ; à l'est, par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire ; au sud, par celui du Puy-de-Dôme ; à l'ouest, par ceux de la Creuse et du Cher. Ses limites sont le plus souvent artificielles ; toutefois, il a aussi des frontières naturelles : telles sont certaines portions des Monts de la Madeleine au sud-est, sur la frontière du département de la Loire ; le cours de la Loire, à l'est, comme ligne de séparation avec le département de Saône-et-Loire, sur près de 80 kilomètres ; le cours de l'Allier, au nord-est, comme ligne de séparation avec le département de la Nièvre, sur environ 20 kilomètres ; le cours du

Cher, au nord-ouest, comme ligne de séparation avec le département du Cher ; celui de la même rivière, au sud-ouest, comme ligne de séparation avec le département de la Creuse ; celui de la Sioule, au-dessus d'Ébreuil, comme ligne de séparation avec le département du Puy-de-Dôme.

La superficie de l'Allier est de 730,837 hectares. Sous ce rapport, c'est le 14e département de France : en d'autres termes, 13 seulement sont plus étendus. Sa plus grande *longueur* — de l'est à l'ouest, du lit de la Loire à l'endroit où se rencontrent, près de Saint-Palais, les trois départements du Cher, de la Creuse et de l'Allier, — est d'environ 130 kilomètres. Sa plus grande *largeur* — du sud au nord, du Puy de Montoncel à l'endroit où la rive gauche de la Loire quitte le département — est d'un peu plus de 90 kilomètres. Enfin son *pourtour* est de 450 à 475 kilomètres, en ne tenant pas compte des sinuosités secondaires.

II

Physionomie générale.

Le département a pour point culminant le *Puy de Montoncel*, montagne qui, d'ailleurs, n'appartient pas seulement à l'Allier, car elle se partage entre trois départements : l'Allier, le Puy-de-Dôme et la Loire. Sa hauteur est de 1,292 mètres au-dessus de la mer, c'est-à-dire qu'il est 13 fois plus élevé que les deux flèches de la cathédrale de Moulins (95 mètres de hauteur), mais près de quatre fois moins que le Mont-Blanc (4,810 mètres), la plus haute montagne de la France et de l'Europe.

Le Puy de Montoncel, qui se dresse au sud de Mayet-de-Montagne, au sud-est de Vichy, n'est point une cime isolée : il fait partie des **Bois-Noirs**, chaîne qui doit son nom significatif à ses sombres forêts. Les Bois-Noirs sont le prolongement des monts du Forez, qui atteignent 1,640 mètres d'alti-

tude à la montagne de Pierre-sur-Haute, entre les départements du Puy-de-Dôme et de la Loire. A leur tour, ils ont pour prolongement les **Monts de la Madeleine**, qui s'allongent entre la Loire et l'Allier, et qui sont percés, à Saint-Martin-d'Estreaux, par un tunnel de 1,350 mètres (ligne de Saint-Germain-des-Fossés à Roanne).

Le Puy de Montoncel et la chaîne de la Madeleine appartiennent à la région du département située à l'est de l'Allier. A l'ouest de cette grande rivière, il n'y a point de sommet aussi élevé, de chaîne de montagne aussi importante. Dans cette portion du pays, la cime la plus haute est la colline de la Bosse (774 mètres), au-dessus d'Échassières, entre la Sioule et la Bouble, à la lisière même du Puy-de-Dôme. Ainsi, sur la rive gauche comme sur la rive droite de l'Allier, les cimes culminantes du pays se dressent à la lisière du département du Puy-de-Dôme, c'est-à-dire au sud; la pente générale du territoire du département est donc dirigée vers le nord, comme l'indiquent assez le cours des principales rivières, la Loire, l'Allier et le Cher.

Si le sud de l'Allier est occupé par des montagnes, le centre est recouvert par de hautes collines, le nord par de petites collines ou des plaines. — Les hautes collines du centre ont ceci de remarquable que, sur l'une et l'autre rive de l'Allier, elles renferment d'importantes mines de houille : sur la rive droite le *bassin de Bert*, sur la rive gauche le bassin bien autrement considérable de Commentry. Le *bassin de Commentry* se prolonge sur une grande partie de la contrée mouvementée qui s'étend depuis le Cher au-dessus de Montluçon jusque dans les environs de Souvigny, contrée dont les principaux bourgs sont situés à une assez grande élévation au-dessus de la mer : Commentry est à 375 mètres d'altitude, Montmarault à 487, le Montet-aux-Moines à 493, Tronget à 403, etc.

Au nord de la ligne de Montluçon à Moulins, jusqu'aux frontières du département du Cher, les coteaux, de moins en moins élevés, portent plusieurs forêts, dont quelques-unes fort

vastes : la plus grande d'entre elles est la forêt de Tronçais, qui renferme des chênes magnifiques.

Tout à fait au nord du département, près de la lisière du Cher et de la Nièvre, le sol est peu accidenté ; on y rencontre beaucoup de bois, des landes, des étangs, des terres mouillées en somme peu fertiles ; on a même donné autrefois à une portion de cette contrée (cantons de Chevagnes et de Neuilly-le-Réal) le surnom de *Sologne bourbonnaise*. Heureusement pour le département de l'Allier ce surnom n'est plus mérité aujourd'hui ; grâce aux améliorations agricoles dont il est l'objet, le nord du département deviendra aussi fertile que la *Limagne bourbonnaise*. On appelle ainsi la vallée de l'Allier, remarquable par sa fertilité, par ses riches cultures, par le nombre de ses villes et de ses villages, mais qui ne peut lutter toutefois avec la Limagne proprement dite, la Limagne d'Auvergne, pour la vigueur et pour la beauté de la végétation.

III

Cours d'eau.

Le département de l'Allier appartient en entier au **bassin de la Loire**, en d'autres termes tous ses ruisseaux, toutes ses rivières se jettent dans ce fleuve, qui emporte leurs eaux vers l'océan Atlantique.

La **Loire** est le plus long cours d'eau de la France (1,100 kilomètres) si l'on considère le Rhin comme un fleuve purement allemand. Il y a en Europe douze ou treize fleuves plus longs, mais dix seulement ont un bassin plus étendu.

Le bassin de la Loire comprend en tout onze à douze millions d'hectares, plus du cinquième et moins du quart de la France, mais, sur cette vaste surface, le fleuve ne recueille pas en moyenne une masse d'eau proportionnelle à l'étendue

des régions qu'il arrose : si ses crues sont terribles, son débit minimum est extrêmement faible.

Quand la Loire commence à toucher le département de l'Allier, à 16 kilomètres environ en ligne droite à l'est de la ville du Donjon, diverses rivières lui ont apporté les eaux d'une partie des Cévennes, des monts de l'Ardèche, du Velay, du Forez, du Lyonnais, du Beaujolais, du Charolais et du Morvan ; elle n'a pas encore reçu de grands affluents, mais elle a déjà traversé en partie quatre départements : l'Ardèche, la Haute-Loire, la Loire, Saône-et-Loire : c'est dans l'Ardèche qu'elle naît, sur le flanc du Gerbier-de-Jonc, ancien volcan de 1,562 mètres d'altitude ; dans la Haute-Loire, elle passe à 4 kilomètres du Puy-en-Velay; dans la Loire, elle laisse à une certaine distance sur la droite, d'abord Saint-Étienne, la nouvelle capitale du département, puis Montbrison, l'ancien chef-lieu ; plus bas, elle baigne Roanne.

Arrivée dans le département de l'Allier, auquel elle n'appartient que par sa rive gauche, la Loire, qui jusque-là a parcouru un peu plus de 250 kilomètres, continue à couler dans la direction du nord sans arroser, sur le territoire du département, aucune localité digne du nom de ville : Digoin, la seule cité un peu importante qu'elle rencontre dans cette partie de son cours, appartient au département de Saône-et-Loire. C'est précisément devant Digoin que le fleuve passe sous un célèbre pont-aqueduc portant de la rive droite à la rive gauche les eaux du *canal du Centre*, qui vient s'embrancher sur le *canal latéral à la Loire* et sur celui *de Roanne à Digoin* (qui est également latéral au fleuve).

De Digoin à Diou, le fleuve court à l'ouest-nord-ouest, au lieu de couler comme auparavant vers le nord ; mais, de Diou à la sortie du département, il reprend sa direction première.

La Loire atteint le département de l'Allier par un peu moins de 240 mètres d'altitude ; elle le quitte à un peu plus de 200 mètres, après lui avoir servi de limite pendant environ 80 kilomètres.

A l'étiage, c'est-à-dire quand il n'a pas plu depuis fort

longtemps et que les eaux sont excessivement basses, la Loire ne roule guère que dix à quinze mètres cubes d'eau, soit dix à quinze mille litres par seconde. Dans les crues, elle débite plus de *sept mille mètres cubes*, soit sept cents fois son volume d'étiage.

Au-dessous du département de l'Allier, le fleuve baigne la Nièvre, où il passe devant Nevers; le Cher; le Loiret, où il incline définitivement vers l'ouest, et arrose Orléans; le Loir-et-Cher, où il passe au pied de l'amphithéâtre de Blois; l'Indre-et-Loire, où il baigne Tours; le Maine-et-Loire, où il rencontre Saumur; la Loire-Inférieure, enfin, où il traverse la grande ville de Nantes, devient un large estuaire soumis à la marée, et débouche dans l'océan Atlantique devant le port florissant de Saint-Nazaire.

La Loire reçoit dans le département : l'Ouzance, la Lodde et le Roudon, qui ne sont que des ruisseaux, et la Bèbre, qui est une rivière. Hors du département, elle recueille, comme cours d'eau appartenant plus ou moins à l'Allier, le ruisseau de l'Acolin et deux grandes rivières : l'Allier et le Cher.

La Vousance (40 kilomètres) ne traverse aucune localité importante : elle se jette dans la Loire, rive gauche, au-dessous de Digoin et du confluent de l'important Arroux.

La *Lodde*, longue d'un peu moins de 40 kilomètres, baigne le Donjon : elle se perd par deux bras dans la Loire, rive gauche, entre Digoin et Diou.

Le *Roudon* (35 kilomètres) a son embouchure sur la rive gauche, un peu au-dessous de Diou, un peu au-dessus du confluent de la Bèbre.

La *Bèbre* ou *Besbre*, dont le cours dépasse 100 kilomètres, a son origine sur les flancs du Puy de Montoncel. Longtemps contenue dans un vallon profond et tortueux, elle passe près de Mayet-de-Montagne, à la Palisse, à Jaligny, à Dompierre, et se jette dans la Loire, rive gauche, à 2 kilomètres en aval de Diou. Parmi ses affluents, le *Barbenan*, long de 32 kilomètres,

forme la cascade d'Arfeuilles; la *Tèche* arrose le bassin houiller de Bert.

L'*Acolin* baigne Chevagnes, puis entre dans le département de la Nièvre : c'est là qu'il se perd dans la Loire, rive gauche, en aval de Decize, après un cours de près de 60 kilomètres.

L'**Allier** est une rivière considérable, qui est parfaitement égale, et peut-être supérieure à la Loire quand elle la rejoint au lieu dit le Bec-d'Allier, à 6 ou 7 kilomètres au-dessous de Nevers, par 172 mètres d'altitude : il vient d'aussi loin, il est aussi large, il roule une égale ou une plus grande quantité d'eau que le fleuve.

Né dans le département de la Lozère, à 1,423 mètres au-dessus de la mer, l'Allier a un cours d'environ 375 kilomètres : il court longtemps au fond de gorges déchirées appartenant à la Lozère, à l'Ardèche, à la Haute-Loire, passe dans le bassin houiller de Langeac, près de Brioude, puis entre dans le département du Puy-de-Dôme près de Brassac, centre d'un autre bassin houiller, coule devant Issoire, baigne la fameuse Limagne et laisse au loin dans la plaine, à gauche, les villes de Clermont-Ferrand et de Riom.

Dans le département auquel il donne son nom, l'Allier n'a pas moins de 200 à 500 mètres de largeur; il y coule du sud au nord, la direction constante de son cours. Les principales villes de sa riche vallée sont Vichy, Varennes (qui s'appelle même Varennes-sur-Allier, pour se distinguer d'un grand nombre d'autres bourgs et villes de France ayant le même nom), Moulins, où il passe sous un pont de 13 arches long de 300 mètres.

C'est à 268 mètres d'altitude que l'Allier pénètre dans le département, c'est à 187 mètres qu'il le quitte définitivement au-dessous du Veurdre, pour séparer le Cher et la Nièvre, puis se perdre dans la Loire, en aval du superbe pont-aqueduc du canal latéral à la Loire, long de 500 mètres et composé de 18 arches. L'Allier, comme la Loire, est censé navigable sur son

parcours dans le département, mais le mouvement de remonte et même de descente y est en réalité presque nul.

L'Allier reçoit dans le département : le Sichon, le Morgon, le Valençon, l'Andelot, la Sioule, la Queune, la Burge et la Bieudre.

Le *Sichon* naît dans les Bois-Noirs, à quelques kilomètres au nord du Puy de Montoncel, coule dans des gorges profondes et resserrées, tombe de plusieurs mètres de hauteur à la cascade du Gour-Saillant, traverse Cusset, où il reçoit le *Jolan*, et se perd dans l'Allier, rive droite, près de Vichy. Son cours est de 40 kilomètres.

Le *Morgon* se jette dans l'Allier, rive droite, à Saint-Germain-des-Fossés.

Le *Valençon*, avant de tomber dans l'Allier,(rive droite). traverse Varennes-sur-Allier, qui s'appellerait plus justement Varennes-sur-Valençon.

L'*Andelot*, qui a son embouchure tout près du Valançon, mais sur la rive opposée, prend sa source dans le département du Puy-de-Dôme. Il baigne Gannat, puis Escurolles, et semble d'abord se diriger vers la Sioule, mais il est arrêté par la chaîne de collines qui porte le bourg de Mayet-d'École. L'Andelot a 45 kilomètres de longueur.

La **Sioule**, bien plus considérable que tous les ruisseaux que nous venons de nommer, est une abondante rivière de 160 kilomètres de parcours, qui se partagent entre le Puy-de-Dôme et l'Allier : au Puy-de-Dôme appartiennent les sources des divers torrents qui la composent et dont les plus impor tants se forment dans les terrains volcaniques des Monts-Dore et des Monts-Dôme ; à l'Allier revient le cours inférieur de la rivière. — Entrée dans le département au-dessus d'Ébreuil, la Sioule y serpente d'abord dans des défilés d'une grande profondeur, qui s'élargissent précisément près d'Ébreuil, se resserrent de nouveau, puis se changent définitivement en vallée vers Jenzat et Mayet-d'École. Elle sépare Saint-Pourçain de son faubourg de Palluet et porte en moyenne 55 mètres

cubes d'eau par seconde à l'Allier, à 6 ou 7 kilomètres au-dessous du confluent de l'Andelot. Son cours, dans le département, est d'à peu près 55 kilomètres. Elle reçoit la *Bouble*, qui, descendue des montagnes du Puy-de-Dôme, où elle traverse le bassin houiller de Saint-Éloy, baigne, dans l'Allier, le pied du promontoire escarpé de Chantelle et se réunit à la Sioule à trois kilomètres en amont de Saint-Pourçain. Son cours est d'environ 60 kilomètres et il coule généralement dans des gorges étroites.

La *Queune* (32 kilomètres) forme l'étang de Messarges, à la lisière de la forêt du même nom, passe au pied de la colline de Souvigny et gagne l'Allier, rive gauche, à 5 kilomètres en aval de Moulins.

La *Burge* traversait jadis l'étang que dominait le talus couronné par le fameux château de Bourbon-l'Archambault : le château est aujourd'hui détruit et l'étang desséché. La Burge reçoit l'*Ours*, qui passe au bas de Saint-Menoux : elle se jette dans l'Allier, rive gauche, après un cours de moins de 30 kilomètres.

La *Bieudre*, qui a son embouchure près du Veurdre, sur la rive gauche de l'Allier, a 36 kilomètres de longueur.

Le **Cher**, un peu moins long que l'Allier, roule une moins grande quantité d'eau. Cette rivière, dont le cours est de 320 kilomètres, a son origine dans les montagnes de la Marche (Creuse) et entre définitivement dans l'Allier au confluent de la Tarde, cours d'eau à peu près aussi abondant que le Cher lui-même et plus long de 25 kilomètres : en amont de ce confluent, le Cher a séparé pendant près de 15 kilomètres, au fond de gorges tortueuses, le département de l'Allier de celui de la Creuse.

Dans l'Allier, le Cher coule du sud au nord (à peu près sa direction normale) : il passe à Montluçon, alimente le *canal du Berry*, qui relie les houillères du bassin de Commentry à la Loire, court dans la même vallée que ce canal et sépare le département de l'Allier de celui du Cher, avant d'entrer définiti-

vement dans ce dernier. C'est à 350 mètres d'altitude que le Cher commence à toucher le département, c'est à un peu plus de 160 mètres qu'il le quitte, après l'avoir borné ou arrosé sur 75 kilomètres.

Sorti du département de l'Allier, le Cher traverse encore ou longe le département auquel il a donné son nom, le Loir-et-Cher, l'Indre, l'Indre-et-Loire, baigne Saint-Amand-Mont-Rond et Vierzon, passe à 3 kilomètres au sud de Tours et va tomber dans la Loire, rive gauche, au Bec-du-Cher, entre Tours et Langeais.

Parmi les ruisseaux et rivières appartenant entièrement ou en partie au département de l'Allier, le Cher reçoit le Bouron, le Lamaron ou l'Amaron, la Magieure, la Queugne, l'Aumance, la Marmande, l'Auron et l'Arnon.

Le *Bouron* (24 kilomètres) a ses sources dans le Puy-de-Dôme; il passe au midi de Marcillat et tombe dans le Cher, rive droite, à Chambouchard.

Le *Lamaron* ou l'*Amaron*, affluent de droite, prête ses gorges au chemin de fer de Montluçon à Commentry : il baigne un quartier de Montluçon.

La *Magieure*, qui a de 25 à 30 kilomètres et passe à Huriel, est un tributaire de la rive gauche.

La *Queugne*, autre affluent de la rive gauche, qu'il ne faut point confondre avec la Queune de Souvigny, a la même longueur que la Magieure. Elle a son embouchure hors du territoire de l'Allier.

L'*Aumance* a plus d'importance que tous les ruisseaux précédents. Cette rivière recueille les eaux d'une grande partie du massif de collines élevées que coupe la ligne de Montluçon à Moulins : elle commence au pied des coteaux de Tronget et du Montet, laisse Cosne à gauche, sur l'Œil, son principal affluent, s'engage dans des défilés tortueux, baigne Hérisson et se réunit au Cher, rive droite, à Meaulne. Son cours est de 60 kilomètres. — L'*Œil*, long de plus de 40 kilomètres et venant de

beaucoup plus loin que l'Aumance, rencontre sur sa route Commentry et Cosne.

La *Marmande* prend sa source à moins de 2 kilomètres au nord-est de Cérilly, traverse la forêt de Tronçais, puis entre dans le département du Cher : là, elle prête sa vallée au canal du Berry (pour lequel elle remplit, au-dessus de l'Isle-sur-Marmande, un réservoir de 83 hectares, qui contient 3,725,000 mètres cubes d'eau), et se perd dans le Cher (rive droite), à



Le Gour-Saillant, près de Vichy.

Saint-Amand-Mont-Rond. La longueur de son cours atteint presque 45 kilomètres.

L'*Auron*, né de sources abondantes, n'a guère que 7 kilomètres de cours dans le département : il y alimente, près de Valigny-le-Monial, au profit du canal du Berry, un réservoir de 3,780,000 mètres cubes d'eau (114 hectares). Dans le département du Cher, il va se réunir, après environ 80 kilomè-

tres, à l'Yèvre, rivière qui tombe dans le Cher, rive droite, à Vierzon.

L'*Arnon*, lui aussi, n'appartient à l'Allier que par son cours supérieur : né dans la Creuse, au pied des collines de 500 mètres d'où descend également l'Indre, il passe aussitôt dans le département de l'Allier. Il en sort, après l'avoir longé ou baigné pendant une quinzaine de kilomètres. Il n'y rencontre que des hameaux. Dans le département du Cher, il coule au nord, par Lignières et Charost, et se perd dans le Cher (rive gauche), en aval de Vierzon. Son cours a près de 150 kilomètres.

IV

Climat.

L'Allier renferme des montagnes, et l'on sait que plus un lieu est élevé au-dessus du niveau de la mer, plus il est froid. En outre, étant situé dans la France centrale, il est fort éloigné de la mer ; or, en général, plus un pays est loin de la mer, plus le climat y est inégal en tout temps, plus il est chaud en été, froid en hiver.

Par suite de sa position dans l'intérieur du continent, au pied des montagnes de l'Auvergne, sur trois grands cours d'eau coulant dans des vallées peu élevées au-dessus du niveau de la mer, le département de l'Allier peut être considéré comme appartenant à deux des sept climats entre lesquels on a l'habitude de diviser la France. La région montueuse du sud, principalement sur la rive droite de l'Allier, dans l'arrondissement de la Palisse, relève du *climat Auvergnat*: climat froid dans l'ensemble, agréable et chaud en été, mais rude en hiver, et sujet à de brusques variations. Le centre, le nord, l'ouest du département, et en particulier les trois grandes vallées, sont soumis au *climat girondin*, ainsi nommé parce qu'il se fait sentir dans le bassin de la Gironde, par exemple à

Bordeaux, mais il règne aussi au midi de la Loire jusqu'à la base des chaînes de la France centrale.

V

Curiosités naturelles.

On a donné le surnom de **Petite Suisse** à la contrée montagneuse qui s'étend au sud de la Palisse, au sud-est de Vichy : c'est là un surnom beaucoup trop ambitieux. Toutefois ce pays renferme quelques curiosités naturelles : de grands *rochers*, comme celui de Saint-Vincent, à Ferrières ; des *gorges* sauvages, comme celles du Sichon, de la Bresbre, des Malavaux, sur le Jolan ; des *grottes* nombreuses ; des *cascades* telles que celle du Gour-Saillant sur le Sichon, celle du Barbenan à Arfeuilles, celle des Fées à Ferrières.

VI

Histoire.

L'histoire du département de l'Allier se confond, pour ainsi dire, tout entière dans l'histoire du Bourbonnais, dans lequel il était compris.

Avant l'invasion romaine, ce pays était occupé par les Éduens et les Bituriges ; quelques Arvernes étaient établis au sud, dans la partie qui avoisine le département actuel du Puy-de-Dôme.

Lorsque Jules César entreprit la conquête des Gaules, les Éduens, ennemis des Arvernes, s'empressèrent de conclure la paix avec le général romain (an 57 avant Jésus-Christ), et conservèrent avec lui des relations amicales. Mais lorsque l'Arverne Vercingétorix fit entendre dans la patrie gauloise son cri de révolte et de liberté, les Éduens firent taire leurs rancunes contre les Arvernes et se joignirent à eux dans la magnifique lutte que la Gaule entreprit contre Rome. La cause de l'indé-

pendance gauloise ayant été perdue à Alésia (an 52 av. J.-C.), les Éduens virent leur pays englobé dans la domination romaine, et le territoire occupé aujourd'hui par le département de l'Allier fut partagé entre la *Lyonnaise première* et l'*Aquitaine première*. Les trois *vici* ou bourgs de *Neriomagus* (*Néris*), *Borvo* (*Bourbon*) et *Cantilia* (*Chantelle*) firent partie de l'Aquitaine première. Furent compris dans la Lyonnaise première :



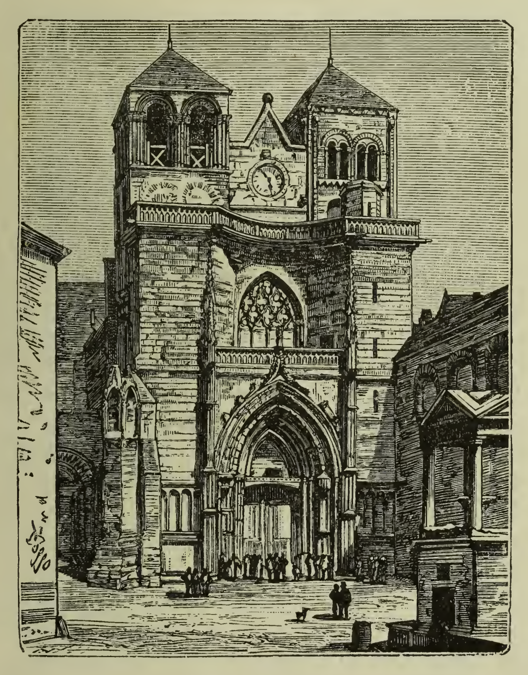
Château de Bourbon-l'Archambault.

Lipidiacus (*Lubié*, hameau à 1 kilomètre de la Palisse), *Vicus Transaliensis* (*Trésel*, à 6 kilomètres de Lubié), et *Aquæ Calidæ*, plus tard *Pagus Viciacensis* (*Vichy*).

Sous la domination romaine, cette région de la Gaule jouit pendant longtemps d'une grande tranquillité. Bourbon, où des eaux thermales étaient consacrées au dieu gaulois Borvo, attirait chaque année une grande affluence de visiteurs. Néris devint également une station de bains à la mode et de plus un poste

militaire. Des vestiges de vastes monuments attestent encore l'antique splendeur de cette dernière localité. L'existence de Vichy et l'exploitation de ses bains remontent à l'époque romaine.

Le christianisme fut introduit dans l'Allier par saint Ursin,



Église de Souvigny.

vers l'an 250, et là, comme partout ailleurs, la religion nouvelle fit de rapides progrès. Un peu plus tard, vers 288, la huitième légion Augusta, qui avait pris part à la révolte du légat Saturnin contre Probus, fut confinée à Néris et condamnée à de durs travaux. Son nom se trouve gravé sur un grand

nombre de briques provenant des monuments anciens de Neriomagus.

Ce pays eut beaucoup à souffrir de l'invasion des Barbares. Au troisième siècle, il fut envahi par les Bagaudes, qui portèrent partout l'incendie, le meurtre et la ruine. A la fin du quatrième siècle, de nouveaux envahisseurs parurent, et, profitant de la faiblesse de l'empire romain qui touchait déjà à sa fin, ils parvinrent à s'établir sur les bords de l'Allier; mais cette invasion fut assez douce, car les Burgondes et les Wisigoths, les derniers conquérants, traitèrent pacifiquement avec les populations.

Lorsque les Francs, sous la conduite de Clovis, eurent définitivement conquis le nord de la Gaule et fondé la monarchie franque, ils songèrent à leurs ennemis du sud. La défaite des Wisigoths à Poitiers (507) leur livra toute la partie occidentale du Bourbonnais; la partie orientale resta toujours au pouvoir des Burgondes. Les Francs se montrèrent des maîtres impérieux et cruels; aussi des révoltes continuelles, toujours violemment comprimées, eurent-elles les plus déplorables résultats. Les campagnes dévastées et complétement dépeuplées offraient le désolant spectacle d'un désert.

Avec Pépin le Bref, fils de Charles-Martel, fondateur de la seconde race, une nouvelle ère commence. Pépin, qui prit le titre de roi en 752, déclara bientôt la guerre au duc d'Aquitaine, mit le siége devant Bourbon et Chantelle, places fortes du duc, et s'en empara la même année (752).

En 915, le roi Charles le Simple donna à Aymar ou Adhémar, l'un de ses fidèles feudataires, quelques fiefs en Auvergne: telle fut l'origine de la maison de Bourbon.

Aimon Ier, fils d'Aymar, fut le premier de sa race qui prit le nom de Bourbon, ainsi que le prouvent deux titres de l'an 15 et 18 du règne de Louis d'Outremer (951 et 954).

Les successeurs d'Aimon portèrent le nom d'Archambaud. Leur résidence habituelle fut Bourbon, qui prit alors le surnom d'Archambaud, par corruption Archambault.

Archambaud Ier succéda à son père vers 980 ; il vivait encore

Château de Bourbon-Busset.

en 1031. Son fils, Archambaud II, régna de 1034 à 1079.

Archambaud III, dit *le Fort*, régna depuis 1079 ; il mourut vers 1100 ou 1102. Il eut pour successeur Archambaud IV, dit *le Jeune*, qui ne régna que quelques années.

Aimon II succéda à Archambaud IV (1105-1116). Son fils, Archambaud V, mourut en 1171 et ne laissa qu'une fille, Mathilde Ire. Celle-ci épousa Gaucher de Vienne, sire de Salins. Divorcée en 1195, elle se remaria, en 1196, avec Guy de Dampierre, maréchal de Champagne. En 1202, Montluçon et ses dépendances furent réunis au fief de Bourbon par Philippe Auguste. Mathilde donna la charte à Bourbon.

Archambaud VI, fils de Mathilde et de Guy de Dampierre, succéda à son père en 1216. Il donna la charte avec priviléges à Moulins, en 1232 ; à Gannat, en 1236, et mourut vers 1242.

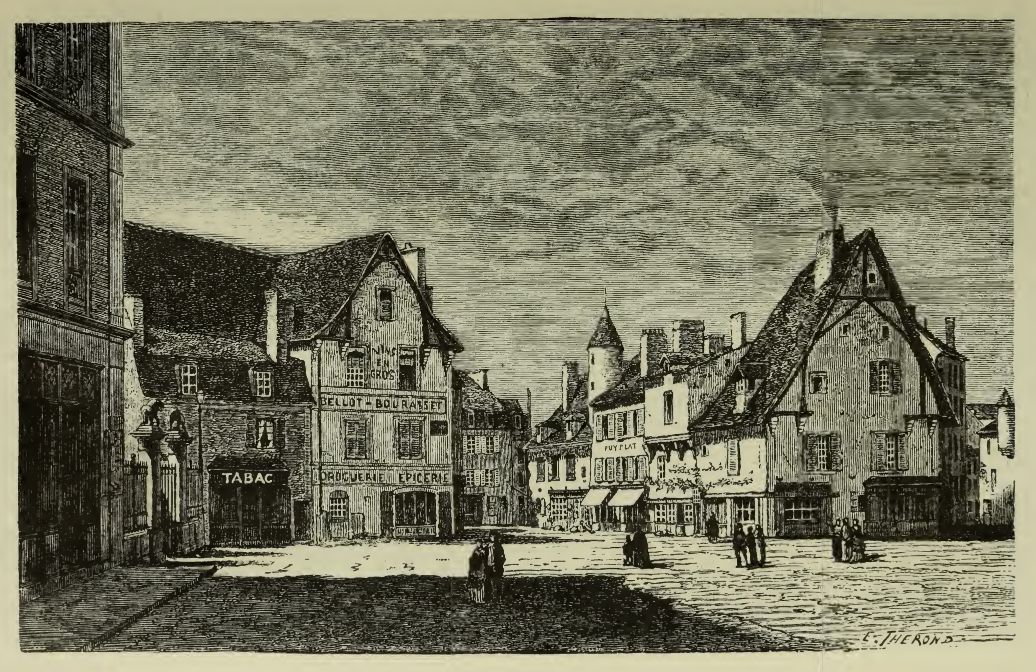
Son fils, Archambaud VII, mourut en 1249, ne laissant que des filles. Mathilde II, l'aînée, épousa Eudes de Bourgogne et mourut en 1261, sans laisser de postérité mâle. Ses trois filles furent exclues, et Agnès II, sa sœur, lui succéda. Celle-ci épousa Jean de Bourgogne, et en eut une fille, Béatrix. Jean mourut en 1268, et Agnès administra seule le Bourbonnais jusqu'en 1277, époque à laquelle elle se remaria avec Robert, comte d'Artois. Elle mourut en 1287.

Béatrix avait été mariée, en 1276, avec Robert, comte de Clermont-en-Beauvaisis, sixième fils de saint Louis. Robert et Béatrix entrèrent en possession du Bourbonnais en 1288, et furent la tige de la race royale des sires de Bourbon.

Leur fils et successeur, Louis Ier, dit *le Grand*, se distingua par sa bravoure aux batailles de Furnes (1297), de Courtray (1302), de Mons-en-Puelle (1304), de Cassel (1328), et le Bourbonnais fut pour lui constitué en duché-pairie.

Son fils, Pierre Ier, fut blessé à la bataille de Crécy (1346) et tué à la bataille de Poitiers (1356).

Sous le gouvernement de Louis II, qui succéda à Pierre Ier et qui fut prisonnier des Anglais pendant huit ans, ces derniers ravagèrent tout le pays et poussèrent même leurs incursions jusque sous les murs de Moulins. A son retour de sa



Place de Cusset.

longue captivité, le duc de Bourbon répara les ruines de la guerre.

Agé de 71 ans, il eut, dit-on, à repousser une agression de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, qui, ayant envahi le Bourbonnais, s'était déjà rendu maître de quelques places. Il mourut en 1410, justement regretté de tous ses sujets. La ville de Moulins lui doit sa prospérité. Il en avait fait sa résidence et la capitale du Bourbonnais.

Sous ses successeurs, le Bourbonnais fut livré à toutes les horreurs de la guerre civile, au milieu de toutes les intrigues que les grands fomentèrent autour des rois Charles VII, Louis XI, Charles VIII et Louis XII.

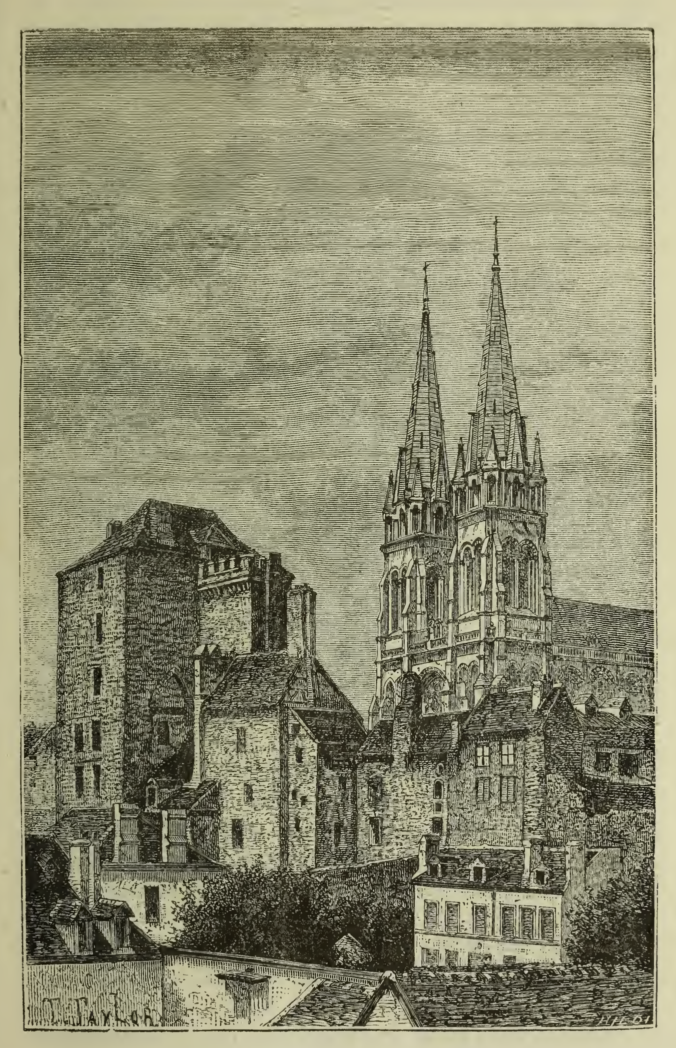
Sous le règne de François Ier, la trahison de Charles III, connétable de Bourbon, tué au sac de Rome en 1527, eut pour résultat de la confiscation de tous ses biens, et la réunion du Bourbonnais et de toutes ses possessions à la Couronne (1531).

Le Bourbonnais jouit alors de quelques années de tranquillité; mais bientôt éclatèrent les guerres de religion. A cette époque eut lieu, en 1566, à Moulins, la réunion des États convoqués par Catherine de Médicis, et fut rendue la fameuse *Ordonnance de Moulins*, qui ôtait aux gouverneurs de provinces le droit d'accorder des lettres de grâce et de lever des impôts sans l'autorisation du roi.

En 1568, à la bataille de Cognat, village situé sur un affluent de l'Andelot (Allier), les protestants mirent les catholiques en complète déroute. En 1576, Vichy fut assiégée et emportée par les protestants, ainsi que Charroux. Moulins ne dut son salut qu'à l'arrivée du duc de Mayenne.

Pendant la Ligue, plusieurs places furent encore prises et reprises, mais l'énergie et la sagesse du gouverneur Chazeron maintinrent la paix dans presque toute la province.

Enfin, l'abjuration de Henri IV (1594), qui, par son père, Antoine de Bourbon, descendait de Robert de France, sixième fils de saint Louis, vint mettre un terme à toutes ces agitations; depuis cette époque, la paix intérieure du Bourbonnais ne fut plus un seul instant troublée.



Moulins cathédrale et restes du château.

VII

Personnages célèbres.

Seizième siècle. — Jacques de Chabannes, grand maître de France, seigneur de la Palisse, né à la Palisse (1440), mort en 1553. — Jacques de Chabannes, seigneur de la Palisse, grand maître et maréchal de France, né à Gannat, tué à la bataille de Pavie (1525). Il a été ridiculisé, on ne sait pourquoi, par une chanson populaire. — Charles, duc de Bourbon, connu sous le nom de *connétable de Bourbon* (1489-1527), s'illustra aux batailles d'Agnadel, de Novare, de Marignan; mais, en butte aux persécutions de la reine-mère Louise de Savoie, il pactisa avec les ennemis de la France. — Le maréchal de Bourdillon, mort en 1567.

Dix-septième siècle. — Gilbert Gaulmin, philologue, intendant général du Nivernais, né à Moulins (1585-1665). — Jean de Lingendes, prédicateur fameux, aumônier de Louis XIII, né à Moulins (1595), mort évêque de Mâcon (1655). — Le physicien Pierre Petit, intendant général des fortifications de France, né à Montluçon (1598-1677). — Regnaudin (Thomas), sculpteur, élève d'Anguier, né à Moulins (1627-1706). — Paul Rabusson, bénédictin, théologien, né à Gannat (1634-1717).

Dix-huitième siècle. — Jacques Fitz-James, duc de Berwick, maréchal de France, né à Moulins (1660), tué d'un coup de canon au siége de Philippsbourg (1734). — Villars (Claude-Louis-Hector, duc de), l'un des plus grands généraux de Louis XIV, le sauveur de la France à Denain (24 juillet 1712), né à Moulins (1653-1734). — François Péron, naturaliste et voyageur, né à Cérilly (1775-1810). — Berroyer (Claude), avocat au parlement de Paris, l'un des auteurs de la *Bibliothèque des coutumes*, né à Moulins (1655-1735). — Chabot (de l'Allier), conventionnel, jurisconsulte, né à Montluçon (1758-1819).

Dix-neuvième siècle. — Le général Camus de Richemont (1770-1853), né à Montmarault, député. — Destutt de Tracy

(Antoine-Louis-Claude, comte), philosophe, membre de l'Institut et pair de France (1754-1836). — L'abbé Chatel, né à Gannat (1795-1857), le fondateur de l'*Église catholique française*. — Achille Allier (1807-1836), l'auteur principal de la description historique, archéologique et pittoresque du département, publiée sous le titre de *l'Ancien Bourbonnais*, une des meilleures monographies départementales que nous possédions.

VIII

Population, langue, culte, instruction publique.

La *population* de l'Allier s'élève, d'après le recensement de 1876, à 405,783 habitants (204,179 du sexe masculin, 201,604 du sexe féminin). A ce point de vue, c'est le 34e département. Le chiffre des habitants divisé par celui des hectares donne environ 56 habitants par 100 hectares ou par kilomètre carré; c'est ce qu'on appelle la *population spécifique*. La France entière ayant 69 à 70 habitants par kilomètre carré, il en résulte que l'Allier renferme, à surface égale, 13 à 14 habitants de moins que l'ensemble de notre pays. Sous ce rapport, c'est le 53e département.

Depuis 1801, date du premier recensement officiel, l'Allier a gagné 156,919 habitants.

La langue française est seule en usage dans ce pays, excepté sur les limites sud et sud-ouest du département, où se parle le patois d'Auvergne, langage lourd et sans harmonie.

Presque tous les habitants de l'Allier sont catholiques. Sur les 390,812 habitants de 1872, on ne comptait que 224 protestants et 23 Israélites.

Le nombre des *naissances* a été, en 1875, de 10,859 (plus 334 mort-nés); celui des *décès*, de 7,418; celui des *mariages*, de 3,269.

La *vie moyenne* est de 32 ans 4 mois.

Le *lycée* de Moulins a compté, en 1876, 460 élèves; les

colléges communaux, 250 ; 2 *institutions secondaires libres*, 633 ; 610 *écoles primaires*, 50,337 ; 22 *salles d'asile*, 3,500 élèves environ.

Le recrutement a donné en 1876 les résultats suivants :

Ne sachant ni lire ni écrire.	780
Sachant lire seulement.	18
Sachant lire, écrire et compter	1,655
Bacheliers ès-lettres ou ès-sciences	15
Dont on n'a pu vérifier l'instruction	7
Total.	2,475

Sur 34 accusés de crimes en 1875, on a compté :

Accusés ne sachant ni lire ni écrire.	19
— sachant lire ou écrire imparfaitement . .	8
— sachant bien lire et bien écrire	6
— ayant reçu une instruction supérieure . .	1

IX

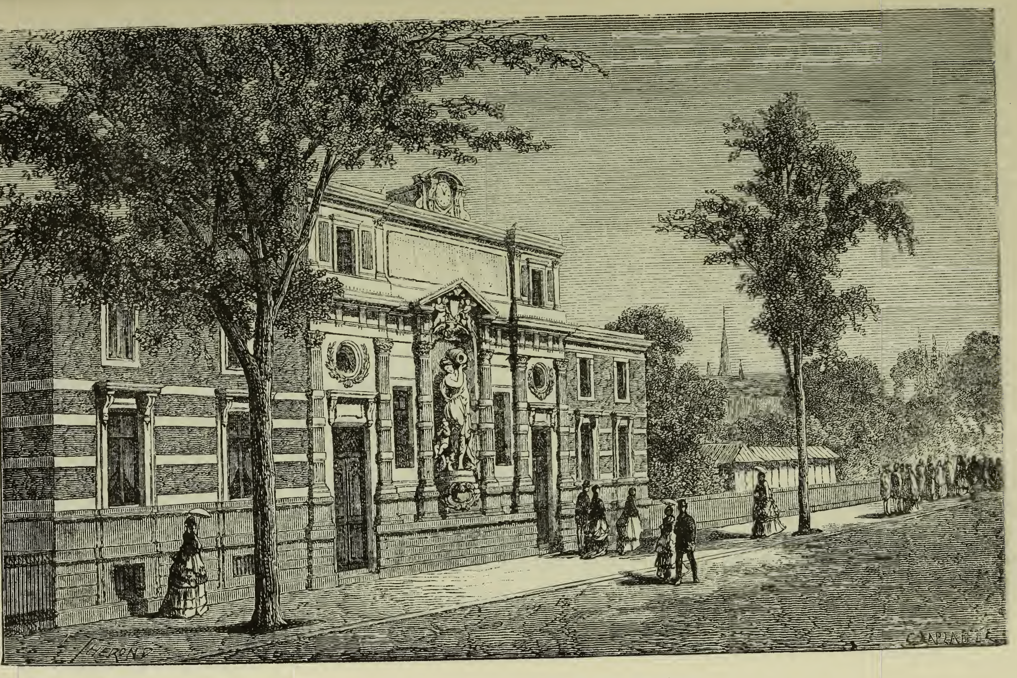
Divisions administratives.

Le département de l'Allier forme le diocèse de Moulins (suffragant de Sens). — Il appartient à la 13e région militaire (Clermont). — Il ressortit : à la cour d'appel de Riom, — à l'académie de Clermont, — à la 18e légion de gendarmerie (Clermont),— à la 17e inspection des ponts et chaussées,— à la 21e conservation des forêts (Moulins), — à l'arrondissement minéralogique de Clermont (division du Centre), — à la région agricole centrale. — Il comprend : 4 arrondissements (Moulins, Montluçon, Gannat et la Palisse), 28 cantons, 319 communes.

Chef-lieu du département : MOULINS.

Chefs-lieux d'arrondissement : GANNAT, MONTLUÇON, MOULINS, LA PALISSE.

Arrondissement de Gannat (5 cant. ; 66 com. ; 99,251 hect. ; 65,727 hab.).



Casino de Vichy et fontaine de M. Carrier-Beelluse.

Canton de Chantelle (15 com.; 22,139 hect.; 13,237 h.). — Barberier — Chantelle — Chareil-Cintrat — Charroux — Chezelle — Deneuille — Étroussat — Fleuriel — Fourilles — Monestier — Saint-Germain-de-Salles — Target — Taxat-Senat — Ussel — Voussac.

Canton d'Ébreuil (14 com.; 20,918 hect.; 13,005 h.). — Bellenaves — Chirat-l'Église — Chouvigny — Coutansouze — Ébreuil — Échassières — Lizolle (La) — Louroux-de-Bouble — Nades — Naves — Sussat — Valignat — Veauce — Vicq.

Canton d'Escurolles (13 com.; 23,430 hect.; 12,759 h.). — Broût-Vernet — Brugheas — Charmeil — Cognat-Lyonne — Escurolles — Espinasse-Vozelle — Hauterive — Saint-Didier-en-Rollat — Saint-Pont — Saint-Remy-en-Rollat — Serbannes — Vendat — Vesse.

Canton de Gannat (12 com.; 14,011 hect.; 13,590 h.). — Bègues — Biozat — Charmes — Gannat — Jenzat — Mayet-d'École — Mazerier — Monteignet — Poëzat — Saint-Bonnet-de-Rochefort — Saint-Priest-d'Andelot — Saulzet.

Canton de Saint-Pourçain (12 com.; 18,753 hect.; 13,136 h.). — Bayet — Branssat — Cesset — Lafeline — Loriges — Louchy-Montfand — Marcenat-sur-Allier — Montord — Paray-sous-Brialles — Saint-Pourçain — Saulcet — Verneuil.

Arrondissement de la Palisse (6 cant.; 75 com.; 165,078 hect.; 99,143 h.).

Canton de Cusset (12 com.; 18,859 hect.; 22,199 h.). — Abrest — Bost — Busset — Chapelle (La) — Creuzier-le-Neuf — Creuzier-le-Vieux — Cusset — Mariol — Molles — Saint-Yorre — Vernet (le) — Vichy.

Canton du Donjon (13 com.; 32,486 hect.; 11,713 h.). — Avrilly — Bouchaud (Le) — Chassenard — Donjon (Le) — Lenax — Loddes — Luneau — Montaiguet — Montcombroux — Neuilly-en-Donjon — Pin (Le) — Saint-Didier-en-Donjon — Saint-Léger-des-Bruyères.

Canton de Jaligny (12 com.; 26,995 hect.; 11,126 h.). — Bert — Châtelperron — Chaveroche — Cindré — Jaligny — Liernolles — Saint-Léon — Sorbier — Thionne — Treteau — Trezelles — Varennes-sur-Têche.

Canton de la Palisse (15 com.; 37,525 hect.; 17,187 h.). — Andelaroche — Arfeuilles — Barrais-Bussolles — Billezois — Breuil (Le) — Châtelus — Droiturier — Isserpent — Palisse (La) — Perrigny — Saint-Christophe — Saint-Étienne-de-Vicq — Saint-Pierre-Laval — Saint-Prix — Servilly.

Canton du Mayet-de-Montagne (9 com.; 30,162 hect.; 14,173 h.). — Arronnes — La Chabanne — Chatel-Montagne — Ferrières — Mayet-de-Montagne — Nizerolles — Prugne (La) — Saint-Clément — Saint-Nicolas-des-Biefs.

Canton de Varennes-sur-Allier (14 com.; 19,051 hect.; 13,745 h.). — Billy — Boucé — Créchy — Langy — Magnet — Montaigut-le-Blin — Montoldre — Rongères — Saint-Félix — Saint-Gérand-le-Puy — Saint-Germain-des-Fossés — Sanssat — Seuillet — Varennes-sur-Allier.

Le parc de Vichy.

Arrondissement de Montluçon (8 cant.; 93 com.; 210,827 hect.; 131,310 h.).

Canton de Cérilly (12 com.; 34,332 hect.; 14385 h.). — Ainay-le-Château — Braize — Cérilly — Ételon (L') — Isle-Bardais — Meaulne — Saint-Bonnet-le-Désert — Theneuille — Urçay — Valigny — Vilhain (Le) — Vitray.

Canton de Commentry (4 com.; 6,433 hect.; 15,635 h.). — Colombier — Commentry — Hyds — Malicorne.

Canton d'Hérisson (18 com.; 44,268 hect.; 14,529 hab.). — Audes — Bizeneuille — Brethon (Le) — Cosne — Estivareilles — Givarlais — Hérisson — Louroux-Bourbonnais — Louroux-Hodement — Maillet — Nassigny — Neuville — Reugny — Saint-Caprais — Sauvagny — Tortezais — Vallon — Venas.

Canton d'Huriel (14 com.; 37,839 hect.; 14,418 h.). — Archignat — Chazemais — Courçais — Huriel — Chapelaude (La) — Chapelette (La) — Mesples — Nocq — Saint-Désiré — Saint-Martinien — Saint-Palais — Saint-Sauvier — Treignat — Viplaix.

Canton de Marcillat (13 com.; 24,712 hect.; 11,986 h.). — Arpheuilles-Saint-Priest — Celle (La) — Durdat — Marcillat — Mazirat — Petite-Marche (La) — Ronnet — Saint-Fargeol — Saint-Genest — Saint-Marcel-en-Marcillat — Sainte-Thérence — Terjat — Villebret.

Canton de Montluçon-Est (9 communes; 19,549 hectares; 21,661 habitants). — Chamblet — Deneuille — Désertines — Lavaux-Sainte-Anne — Montluçon (est) — Néris — Saint-Angel — Saint-Victor — Verneix.

Canton de Montluçon-Ouest (8 com.; 14,046 hect.; 18,492 h.). — Domérat — Lamaïds — Lignerolles — Montluçon (ouest) — Prémilhat — Quinssaines — Teillet — Vaux.

Canton de Montmarault (16 com.; 29,648 hect.; 20,204 h.). — Beaune — Bezenet — Blomard — Chappes — Chavenon — Doyet — Louroux-de-Beaune — Montmarault — Montvicq — Murat — Saint-Bonnet-de-Four — Saint-Marcel-en-Murat — Saint-Priest-en-Murat — Sazeret — Vernusse — Villefranche.

Arrondissement de Moulins (9 cant.; 85 com.; 257,711 hect.; 118,563 h.).

Canton de Bourbon-l'Archambault (8 com.; 31,932 hect.; 14,510 h.). — Bourbon-l'Archambault — Buxière-la-Grue — Franchesse — Saint-Aubin — Saint-Hilaire — Saint-Plaisir — Vieure — Ygrande.

Canton de Chevagnes (10 com.; 37,128 hect.; 10,687 h.). — Beauon — Chapelle-aux-Chasses (La) — Chevagnes — Chézy — Gannay-sur-Loire — Garnat — Lusigny — Paray-le-Frésil — Saint-Martin-des-Lais — Thiel.

Canton de Dompierre (9 com.; 30,317 hect.; 11,724 h.). — Coulanges — Diou — Dompierre — Molinet — Monétay-sur-Loire — Pierrefitte — Saint-Pourçain-sur-Bèbre — Saligny — Vaumas.

Canton de Lurcy-Lévy (9 communes; 29,289 hectares; 12,195 habi-

tants). — Château-sur-Allier — Couleuvre — Couzon — Limoise — Lurcy-Lévy — Neure — Pouzy-Mézangy — Saint-Léopardin-d'Augy — Veurdre (Le).

Canton de Montet-aux-Moines (13 com.; 29,903 hect.; 12,352 h.). — Châtel-de-Neuvre — Châtillon — Contigny — Cressanges — Deux Chaises — Meillard — Monétay-sur-Allier — Montet (Le) — Rocles — Saint-Sornin — Theil (Le) — Treban — Tronget.



Maison de madame de Sévigné, à Vichy.

Canton de Moulins-Est (6 communes; 19,053 hectares; 18,086 hab). — Bressolles — Gennetines — Moulins — Saint-Ennemond — Toulon — Yzeure.

Canton de Moulins-Ouest (10 com. ; 20,671 hect. ; 17,981 h.). — Aubigny — Aurouer — Avermes — Bagneux — Coulandon — Montilly — Moulins — Neuvy — Trevol — Villeneuve.

Canton de Neuilly-le-Réal (10 com.; 30,299 hect.; 8,889 h.). — Bessay — Chapeau — Ferté-Hauterive (La) — Gouise — Mercy — Montbeugny — Neuilly-le-Réal — Saint-Gérand-de-Vaux — Saint-Loup — Saint-Voir.

Canton de Souvigny (11 com.; 29,119 hect. ; 12,139 h.). — Agonges — Autry-Issards — Besson — Bresnay — Chemilly — Gipcy — Marigny Meillers — Noyant — Saint-Menoux — Souvigny.

X

Agriculture.

Sur les 730,837 hectares du département, on compte :

Terres labourables.	432,313 hectares
Prairies naturelles et vergers . . .	65,574
Vignes	15,542
Bois	90,669
Terres incultes.	59,484

Le reste se partage entre les pâturages et pacages, les étangs, les emplacements de villes, de bourgs, de villages, de fermes, les surfaces prises par les routes, les chemins de fer, les cimetières, etc.

On compte, dans le département de l'Allier, 18,560 chevaux, ânes et mulets, 191,746 animaux de l'espèce bovine, 336,211 moutons (406,782 kilogrammes de laine en 1875), 102,504 porcs, 21,345 chèvres, dont le lait donne un *fromage* excellent (le plus estimé est celui de Montmarault, appelé *Roujadoux*), et 30,897 chiens. A Blanc-Fossé, commune de Couleuvre, se trouve le haras de M. E. Fould. 15,000 ruches environ sont consacrées à l'éducation des abeilles (50,000 kilogrammes de miel et 23,000 de cire). Dans les cantons de Moulins et de Saint-Pourçain, quelques plantations de mûriers servent à la nourriture des vers à soie.

Malgré les progrès de l'agriculture sur certains points du département, malgré le développement des prairies artificielles, il reste encore une assez vaste étendue où le sol humide est recouvert de landes, d'étangs et de *brandes* (terres vagues). La partie la plus fertile de l'Allier est la plaine centrale arrosée par la Sioule, l'Andelot et l'Allier, la *Limagne*, que Sidoine Apollinaire appelle « une mer de verdure où l'on voit onduler les moissons comme les flots, sans péril du naufrage. » Elle s'appelle ici *Limagne bourbonnaise*, pour la distinguer de la Limagne d'Auvergne, beaucoup plus fertile. De beaux noyers y entourent les champs, les prairies et les vignobles.

Les principales productions du département consistent en froment, orge, seigle, avoine, lin, chanvre, colza, fourrages, légumes de diverses espèces, fruits, vins rouges et blancs propres au transport, bois en abondance. Les meilleurs *vins* se récoltent dans les vallées de la Sioule et de la Bouble, notamment à Saint-Pourçain, dont les vins, connus depuis le treizième siècle, étaient, sous Henri IV, réservés à la table

royale; mais nulle part les vignobles ne méritent les noms de *l'Ermitage* et de *Côte-Rôtie* qui leur ont été imposés par les producteurs aux environs de Jenzat. — L'Allier est très-boisé : sur les flancs de la chaîne granitique qui se développe du sud au nord dans la partie occidentale du département, et sur les contre-forts qu'elle envoie vers la Bouble, l'Allier et le Cher, s'étendent de vastes **forêts** qui font de cette partie du département l'un des pays les mieux boisés du centre de la France (forêts de Château-Charles, de Giverzat, de Vacheresse, de Dreuille, des Gros-Bois, de Messarges, de Moladier, de Marigny, de Bagnolet, de Civray, de Soulongis, de Champroux, de Tronçais, de l'Espinasse, de Tigoulet). Citons aussi les vastes forêts des Colettes, de Saint-Gilbert, de Boismal, de l'Assise, de la Madeleine, de Montpensier et de Marcenat. Le bouleau, le charme, le chêne, le hêtre et le sapin sont les essences dominantes.

XI

Industrie.

Pendant longtemps exclusivement agricole, le département de l'Allier est entré, depuis quelques années, dans le mouvement industriel. En possession d'un des bassins houillers les plus riches de la France, voisin des abondantes mines de fer du Cher, il ne pouvait manquer d'attirer quelques-unes des industries alimentées par le combustible minéral et, en particulier, la production de la fonte et du fer. Deux de ses villes, Montluçon et Commentry, la première surtout, sont devenues des cités industrielles importantes.

Le **bassin houiller de Commentry** (2320 hectares) est le 5e bassin français comme importance. Le charbon qu'il produit es de très-bonne qualité, très-propre à la fabrication du gaz et à celle du coke. Il appartient à deux puissantes *Compagnies* industrielles : celle de *Commentry-Fourchambault*, qui l'exploite à Commentry même, et celle de *Châtillon-Commentry*, qui l'exploite à *Bézenet*, *Doyet* et aux *Ferrières*. L'épaisseur de la couche atteint en certains points jusqu'à 35 mètres; cette forte épaisseur permet une exploitation très-économique, mais présente le grave inconvénient de causer des incendies dans cette masse énorme de combustible. Il y a quelques années encore, on voyait dans les environs de Commentry des flammes s'échapper du sol de tous côtés : une exploitation intelligente a circonscrit l'incendie et l'a rendu sans danger et sans importance; ma

on voit encore ces feux souterrains, qui sont une des curiosités du pays. Outre ce grand bassin, il existe sur la ligne de Commentry à Moulins toute une série de petits bassins houillers, exploités au *Montet*, à *Buxière-la-Grue*, à *Fins*, à *Noyant*, à *Saint-Hilaire*, et un autre petit bassin isolé à *Bert*, sur la rive droite de l'Allier. — L'extraction de la houille a atteint, en 1878, le chiffre de 900,114 tonnes. — Le département de l'Allier est le 6e en France comme producteur de houille. Il existe des *mines de plomb argentifère* à Ferrières et à Laprugne, village qui possède aussi des *mines de cuivre* et



Source de l'Hôpital, à Vichy.

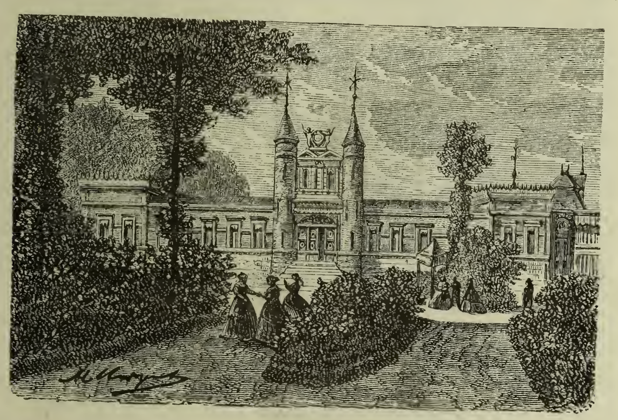
de *manganèse;* à Nades, des *mines d'antimoine* inexploitées; dans le canton d'Ébreuil, plusieurs *carrières de kaolin* ou terre à porcelaine.

L'*industrie métallurgique* s'est concentrée autour du bassin de Commentry et dans le nord du département, dans la forêt de Tronçais. Elle est représentée par : la forge de Commentry (4 hauts fourneaux, 25 fours à puddler), qui fait les fers ordinaires et profilés, les tôles et les fers-blancs; la forge de Saint-Jacques, à Montluçon (5 hauts fourneaux, 20 fours à puddler, fours à acier, etc.), qui fabrique les rails en fer et en acier, les bandages de roues et le matériel des

chemins de fer, les blindages pour la marine cuirassée, etc.; les fonderies de Montluçon (7 hauts fourneaux, fours à acier); les forges situées à 4 kilomètres du Veurdre ; les forges de Tronçais, Sologne et Morat, la tréfilerie de Laleu, dans la forêt de Tronçais, et par quelques autres établissements moins importants.

L'Allier occupait en 1878, parmi les départements, le 4e rang pour la production de la fonte (83,312 tonnes), le 8e pour celle des fers (20,010), le 5e pour celle des tôles (8735), le 4e pour celle des aciers (22,324 tonnes).

L'Allier est l'un des départements de la France les plus riches en **eaux minérales**. Vichy, Cusset, Saint-Yorre, Bourbon-l'Archambault,



Bains Sainte-Marie, à Cusset.

Néris, sont universellement connus. Les *eaux de Vichy* se divisent en deux grandes classes : la première comprend les eaux bicarbonatées sodiques presque pures ; la deuxième, les eaux bicarbonatées sodiques et ferrugineuses agissant comme alcalines. Les sources, à l'intérieur de la ville, sont au nombre de dix, dont trois sont exploitées, dans un vaste établissement thermal, en boisson, bains et douches. Les autres sources alimentent, en différents endroits de la ville, des fontaines où se rendent les buveurs. En outre, on compte comme appartenant au groupe de Vichy : le *puits Larbaud* (12°), abrité par un élégant établissement avec pavillons; la *source de Mesdames* (16°,8); la *source d'Yorre* (12°), propriété particulière; enfin la *source d'Hauterive* (15°). Le débit total des quatorze sources est de

622,970 litres par vingt-quatre heures. — *Cusset*, situé à 3 kilomètres et demi de Vichy, possède deux sources (16°8) bicarbonatées, sodiques ferrugineuses, exploitées dans l'établissement des bains Sainte-Marie. — La source intermittente de *Vesse* (1,500 mètres de Vichy) donne une eau (27°,8) analogue à celles de Vichy.

Les **eaux thermales** *de Bourbon-l'Archambault*, utilisées dans un établissement, sont chlorurées, sodiques, iodo-bromurées ou ferrugineuses. La *source Chaude* (51°,25) débite 5,000 hectolitres par vingt quatre heures; on l'emploie en boisson, bains et douches. La *source*



Source des Célestins, à Vichy.

de Jonas (12°,8) s'emploie en boisson et en lotions, notamment pour es yeux. — Les eaux thermales bicarbonatées et sulfatées sodiques de *Néris* sont fournies par 6 puits d'une température de 49° à 53°,9 (une septième source, celle *du Jardin*, n'a que 25° à 28°), débitant environ 1,000 mètres cubes par vingt-quatre heures. Elles s'emploient avec succès en bains, douches d'eau ou de vapeur, piscines, étuves, etc., contre la paralysie, les rhumatismes anciens, les dartres, etc. Elles se réunissent dans un bassin ovale, d'où elles s'écoulent dans les maisons particulières et dans l'établissement thermal.

Après les mines de houille et les eaux minérales, dont l'exploita-

Façade du Casino de Vichy.

tion constitue la richesse du pays, il faut citer : la *fabrique de glaces et de produits chimiques* de Montluçon, qui appartient à la société de Saint-Gobain; les verreries de Montluçon ; une importante fabrique de tubes et fers creux dans la même ville; les *fabriques de porcelaines* de Couleuvre, de Valigny-le-Monial, d'Ainay-le-Château, Cérilly, etc.; la fabrique de briques réfractaires de Souvigny. Le hameau des *Grivats* (près de Cusset) renfermait une *fabrique* importante où se filaient les cotons destinés à tisser les cotonnades à carreaux si connues à Vichy et à Cusset; elle a été incendiée. Mayet-de-Montagne a une manufacture de châles cachemire laine; Marcillat, une filature de laine; Arfeuilles, des carderies, des filatures et des teintureries; Charroux, une fabrique de moutarde; enfin, le département possède des scieries mécaniques (à Saint-Nicolas, Ferrières, Saint-Clément, Laprugne et Châtel-Montagne), et de nombreux moulins, dont les plus beaux se trouvent sur la Sioule, à Ébreuil. Enfin il existe dans le département un grand nombre de fours à chaux.

XII

Commerce, chemins de fer, routes.

Le département de l'Allier *exporte :* des céréales, des vins, expédiés à Paris; des noix, du chanvre, des fourrages, des bestiaux, des eaux minérales, de la houille, des bois de mâture (envoyés principalement à Nantes) et de chauffage (transportés à Paris), des bois merrains, utilisés dans les vignobles de la Bourgogne et de la Touraine; du charbon de bois, des farines, etc.

Il *importe* des vins, eaux-de-vie et liqueurs, des articles de nouveautés, de librairie, d'épicerie, des matériaux de construction, du plâtre, de la chaux, du sucre, etc., et un peu de houille provenant du Puy-de-Dôme, du Creuzot et de la Belgique.

Le département de l'Allier est traversé par 11 chemins de fer, d'un développement total de 389 kilomètres.

1° Le chemin de fer *de Paris à Lyon, par le Bourbonnais,* entre dans le département à 6 kilomètres au delà de la station de Saint-Imbert (Nièvre), pour remonter la rive droite de l'Allier jusqu'à Saint-Germain-des-Fossés. Il en sort à 1 kilomètre en deçà de la station de Saint-Martin-d'Estreaux (Loire), après avoir desservi Villeneuve-sur-Allier, Moulins, Bessay, Hauterive, Varennes-sur-Allier, Créchy, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Gérand-le-Puy, la Palisse

et Arfeuilles. Son parcours, dans le département de l'Allier, est de 92 kilomètres.

2° Le chemin de fer *de Moulins à Montchanin* passe aux gares de Montbeugny, Thiel, Dompierre et Diou, puis entre dans le département de Saône-et-Loire, en traversant le fleuve, à 1 kilomètre en deçà de Gilly. Parcours, 36 kilomètres.

3° Le chemin de fer industriel *de Dompierre à Bert*, long de 23 kilomètres, est destiné au transport des houilles qui sont ensuite expédiées par le canal Latéral.

4° La ligne *de Paris à Montluçon* entre un instant (2 kilomètres et demi) dans l'Allier, près de Meaulne (à gauche), pour y pénétrer définitivement à 1 kilomètre et demi en deçà de Vallon-en-Sully. Elle dessert, outre cette station, celle de Magnette, les Trillers et Montluçon, sur un parcours de 27 kilomètres.

5° Le chemin de fer *de Montluçon à Moulins* (81 kilomètres) a pour stations Chamblet-Néris, Commentry, Doyet, Villefranche, Chavenon, Tronget, Noyant, Souvigny et Moulins.

6° Le *chemin de fer industriel de Commentry* va d'abord rejoindre la ligne de Montluçon à Moulins sur la lisière du bois des Forges, puis s'en éloigne pour la longer parallèlement au sud, à une distance moyenne de 1 kilomètre. Il la croise à 2 ou 3 kilomètres de la gare de Montluçon, pour aller se raccorder, au delà du Cher, avec la ligne de Bourges, après un parcours d'environ 17 kilomètres.

7° L'embranchement qui relie la ligne de Montluçon à Moulins aux mines de houille de *Bézenet* a un développement de 6 kilomètres.

8° Le chemin de fer *de Commentry à Gannat* dessert Hyds, entre un instant dans le département du Puy-de-Dôme, puis, rentrant dans celui de l'Allier, passe à Louroux-de-Bouble, Bellenaves, Saint-Bonnet et Gannat. Longueur, 44 kilomètres.

9° Le chemin de fer *de Saint-Germain-des-Fossés à Clermont* dessert Saint-Remy, Monteignet et Gannat, puis entre dans le département du Puy-de-Dôme, après un parcours de 27 kilomètres dans celui de l'Allier.

10° L'embranchement *de Saint-Germain-des-Fossés à Vichy* a 10 kilomètres de développement.

11° Le chemin de fer *de Montluçon à Saint-Sulpice-Laurière* a pour stations Domérat, Huriel et Treignat. Au delà, il entre dans la Creuse, après un parcours de 26 kilomètres

D'autres chemins de fer, en construction ou en projet, relieront Tours à Montluçon, Vichy à Ambert, etc.

Les voies de communication comptent 14,874 kilomètres et demi, savoir :

11 chemins de fer			389 kil.
11 routes nationales			500
9 routes départementales			239 1/2
6450 chemins vicinaux	62 de grande communication	1793 1/2	13,460
	34 de moyenne communication	423 1/2	
	6359 de petite communication	11333	
2 rivières navigables			191

XIII

Dictionnaire des communes.

Abrest, 887 h., c. de Cusset.

Agonges, 880 h., c. de Souvigny. »»—> Église très-curieuse du XIIe ou du XIIIe s.; vantaux à ferrures; fresques du XVe s.; cuve baptismale romane.

Ainay-le-Château, 2,294 h., c. de Cérilly. »»—> Ruines et beffroi délabré du château, détruit au XVIe s. — Église des XIe, XVe et XVIe s.

Andelaroche, 681 h., c. de la Palisse.

Angel (Saint-), 750 h., c. de Montluçon.

Archignat, 669 h., c. d'Huriel. »»—> Monuments druidiques.

Arfeuilles, 3,375 h., c. de la Palisse. »»—> Porte d'entrée fortifiée du château de Montmorillon (XVe ou XVIe s.).

Arpheuille-Saint-Priest, 772 h., c. de Marcillat.

Arronnes, 950 h., c. de Mayet.

Aubigny, 306 h., c. (Ouest) de Moulins.

Aubin (Saint-), 820 h., c. de Bourbon-l'Archambault. »»—> Église romane, reste d'une commanderie de Templiers.

Audes, 800 h., c. de Hérisson.

Aurouer, 461 h., c. de Moulins (Ouest).

Autry-Issards, 738 h., c. de Souvigny. »»—> Église romane; clocher surmonté d'une flèche en pierre. — Église romane ruinée, reste d'un prieuré.

Avermes, 844 h., c. (Ouest) de Moulins. »»—> Élégant manoir de Segange (XVIe s.).

Avrilly, 497 h., c. du Donjon. »»—> Ancien château du XVe ou du XVIe s., restauré.

Bagneux, 425 h., c. (Ouest) de Moulins. »»—> Motte féodale.

Barberier, 373 h., c. de Chantelle.

Barrais-Bussolles, 743 h., c. de la Palisse.

Bayet, 1,104 h., de St-Pourçain

Beaulon, 2,542 h., c. de Chevagnes.

Beaune, 1,112 h., c. de Montmarault.

Bègues, 508 h., c. de Gannat. »»—> Église romane; peinture du XIVe s.

Bellenaves, 2,616 h., c. d'Ébreuil. »»—> Église romane; curieux portail avec bas-relief; clocher du XIVe s. — Château du XVIe s.

Bert, 1,079 h., c. de Jaligny

Bessay-sur-Allier, 1,485 h., c. de Neuilly-le-Réal.

Besson, 1,596 h., c. de Souvigny. »»—> Église romane.

Bezenet, 3,815 h., c. de Montmarault.

Billezois, 656 h., c. de la Palisse.

Billy, 1,000 h., c. de Varennes. »»—> Magnifiques et imposantes ruines d'un château des XIIIe et XIVe s.; donjon entouré de quatre fortes tours; fossés creusés dans le roc. — Maisons à pignon du XVe s. — Porte fortifiée

Biozat, 1,517 h., c. de Gannat. ⋙→ Église du XIIe s. (mon. hist.)[1].

Bizeneuille, 878 h., c. de Hérisson.

Blomart, 686 h., c. de Montmarault.

Bonnet-de-Four (Saint-), 865 h., c. de Montmarault.

Bonnet-de-Rochefort (Saint-), 1,326 h., c. de Gannat. ⋙→ Église romane et du XIVe s. — Beau château féodal de Rochefort (XVe s.).

Bonnet-le-Désert (Saint-), 2,054 h., c. de Cérilly.

Bost, 336 h., c. de Cusset.

Boucé, 1,008 h., c. de Varennes.

Bouchaud, 644 h., c. du Donjon.

Bourbon-l'Archambault, 3,784 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Moulins, station de bains. ⋙→ Église (mon. hist.) du XIIe s., restaurée et ornée de peintures modernes. — Trois belles tours cylindriques, restes de bâtiments, puits, d'un puissant château féodal (mon. hist.) du XIVe s., bâti sur un rocher isolé que baignait un étang; une quatrième tour, celle de Quiquengrogne, n'est que du XVe s.; moulin fortifié (XVe s.), sur l'un des fossés du château. — Les fouilles ont fait découvrir, à Bourbon-l'Archambault, des restes de bains et un grand nombre d'antiquités romaines, dont la plupart figurent dans des musées de départements.



Billy.

Braize, 501 h., c. de Cérilly.

Bransat, 1,276 h., c. de Saint-Pourçain.

Bresnay, 960 h., c. de Souvigny.

Bressolles, 730 h., c. de Moulins.

[1] On appelle *monuments historiques* les édifices reconnus officiellement comme présentant de l'intérêt au point de vue de l'histoire de l'art, et susceptibles, pour cette raison, d'être subventionnés par l'État.

⋙→ De l'ancien manoir, tour ronde du XIIIe s., et tour carrée du XVe s.

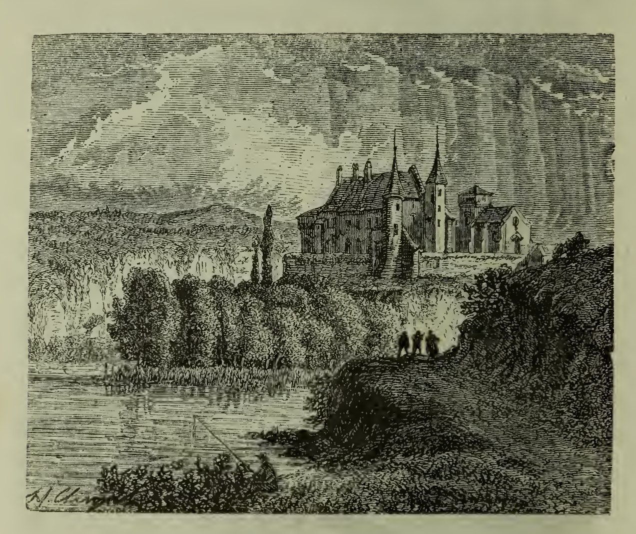
Brethon (Le), 1,311 h., c. de Hérisson.

Breuil (Le), 1,370 h., c. de la Palisse.

Brout-Vernet, 1,671 h., c. d'Escurolles. ⋙→ Église romane.

Brughéas, 1,686 h., c. d'Escurolles.

Busset, 1,738 h., c. de Cusset. ⋙→ L'ancien château de Bourbon-Busset, bien conservé et restauré, précédé d'une cour entourée des communs et d'une cour d'honneur, se compose de deux bâtiments reliés par un pavillon. La tour de Riom, qui surpasse les autres en hauteur, est surmontée d'une galerie en briques et en pierre. A l'intérieur, vastes salles du XVe s., avec



Château de Chantelle.

peintures murales, escaliers et souterrains profonds. La chapelle (style roman) sert d'église paroissiale.

Buxières-la-Grue, 2,903 h., c. de Bourbon-l'Archambault. ⋙→ Église romane.

Caprais (Saint-), 450 h., c. de Hérisson.

Celle (La), 1,357 h., c. de Marcillat.

Cérilly, 2,870 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Montluçon. ⋙→ Église romane.

Cesset, 768 h., c. de Saint-Pourçain.

Chabanne (La), 964 h., c. de Mayet.

Chamblet, 1,161 h., c. (Est) de Montluçon.

Chantelle, 2,014 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Gannat. ⋙→ Ancienne abbaye de génovéfains : église (mon. hist.) du XIIe s., restaurée ; cloître (XIe s. et fin du XVe). — Ruines du château du connétable de Bourbon, détruit par ordre de François Ier ; remarquable escalier en vis ; corps de logis appelé

le Manoir de Mme Anne, en souvenir d'Anne de Beaujeu. — Dans l'église paroissiale, curieux chapiteau roman. — Inscriptions curieuses du Moulin-Dieu.

Chapeau (Le), 550 h., c. de Neuilly-le-Réal.

Chapelaude (La), 1,339 h., c. d'Huriel.

Chapelette (La), 291 h., c. d'Huriel.

Chapelle (La), 1,046 h., c. de Cusset.

Chapelle-aux-Chasses (La), 442 h., c. de Chevagnes.

Chappus, 723 h., c. de Montmarault. ⟿ Église curieuse du XIe s.

Chareil, 833 h., c. de Chantelle. ⟿ Château de la Renaissance.

Charmeil, 301 h., c. d'Escurolles.

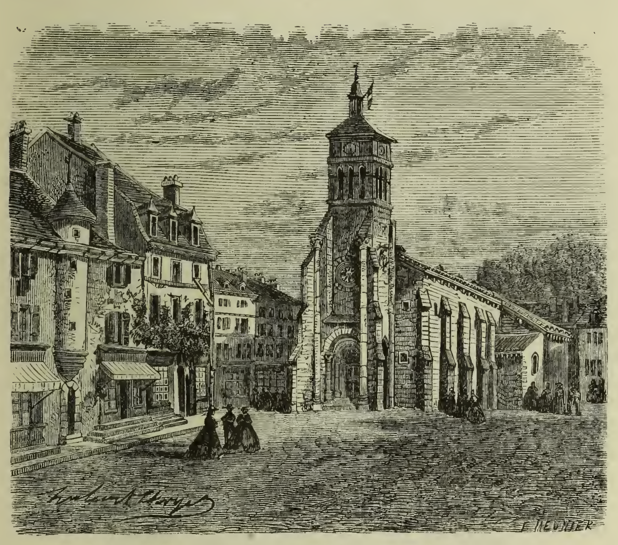
Charmes, 616 h., c. de Gannat.

Charroux, 1,376 h., c. de Chantelle. ⟿ Ancien beffroi du XVe s. (porte ogivale).

Chassenard, 758 h., c. du Donjon.

Château-sur-Allier, 580 h., c. de Lurcy.

Châtel-de-Neuvre, 1,014 h., c. du



Ancienne église de Cusset.

Montet. ⟿ Église du Xe s., bien conservée.

Châtel-Montagne, 1,679 h., c. de Mayet. ⟿ Église (mon. hist.) du XIe s., complète, restaurée de nos jours. La façade, précédée d'un escalier, présente un beau porche surmonté d'une tribune.

Châtel-Perron, 559 h., c. de Jaligny. ⟿ Église du XIIe s.; portail curieux.

Châtelus, 556 h., c. de la Palisse.

Châtillon, 600 h., c. du Montet.

Chavenon, 490 h., c. de Montmarault.

Chaveroche, 806 h., c. de Jaligny. ⟿ Ruines d'un château flanqué de tourelles (XVe s.), au sommet d'un roc escarpé.

Chazemais, 851 h., c. d'Huriel.

Chemilly, 721 h., c. de Souvigny. ⟿ Église (mon. hist.) du XIIe s. --

Château des Foucauds, flanqué de tours crénelées.

Chevagnes, 1,122 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Moulins. ⋙→ Église romane.

Chezelle, 536 h., c. de Chantelle. ⋙→ Église du xe ou du xie s.

Chézy, 506 h., c. de Chevagnes.

Chirat-l'Église, 474 h., c. d'Ébreuil.

Chouvigny, 956 h., c. d'Ébreuil. ⋙→ Vieux château féodal, restauré.

Christophe (Saint-), 836 h., c. de la Palisse.

Cindré, 943 h., c. de Jaligny. ⋙→ Donjon féodal du xiiie s., remarquable par ses peintures de la même époque, représentant des tournois et des batailles.



Église de Sainte-Croix, à Gannat.

Clément (Saint-), 1,487 h., c. de Mayet.

Cognat-Lyonne, 931 h., c. d'Escurolles. ⋙→ Église (mon. hist.) du xiie s., en forme de croix, sans bas-côtés; le clocher, octogonal, a conservé sa flèche de pierre.

Colombier, 950 h., c. de Commentry. ⋙→ Église, autrefois abbatiale, fortifiée, avec tours, fossés et porte à pont-levis; gracieux portail à lobes; beau clocher octogonal; chapiteaux bizarres à l'intérieur.

Commentry, 12,978 h., ch.-l. de c., centre d'un bassin houiller très-important. ⇛⟶ Église moderne.

Contigny, 1,144 h., c. du Montet.

Cosne, 1,723 h., c. de Hérisson.

Coulandon, 845 h., c. (Ouest) de Moulins. ⇛⟶ Église romane.

Coulanges, 812 h., c. de Dompierre.

Couleuvre, 2,301 h., c. de Lurcy.

Courçais, 839 h., c. d'Huriel.

Coutansouze, 640 h., c. d'Ébreuil.

Couzon, 684 h., c. de Lurcy.

Créchy, 580 h., c. de Varennes.

Cressanges, 1,536 h., c. du Montet.

Creuzier-le-Neuf, 868 h., c. de Cusset.

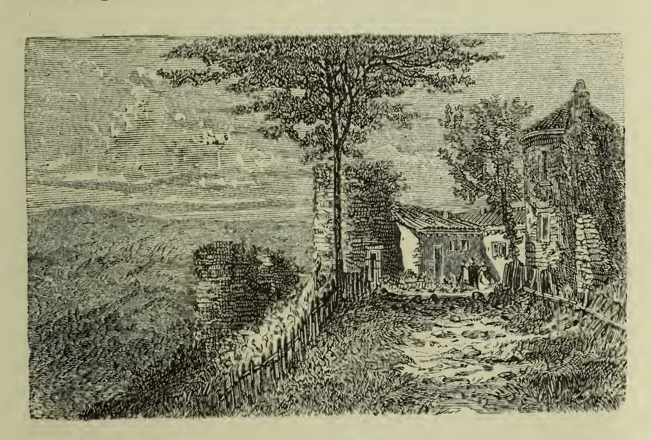
Creuzier-le-Vieux, 1,504 h., c. de Cusset.

Cusset, 6,308 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de la Palisse, station de bains. ⇛⟶ Église romane moderne. — Restes d'un cloître roman. — Vieille tour, servant de prison. — Maisons de la Renaissance.

Deneuille, 720 h., c. (Est) de Montluçon.

Deneuille, 372 h., c. de Chantelle.

Désertines, 2,020 h., c. (Est) de Montluçon.



Ruines du château du Mont-Péroux ou Manoir des Templiers, à Molles.

Désiré (Saint-), 1,118 h., c. d'Huriel. ⇛⟶ Église romane (mon. hist.), en forme de croix; les bas-côtés, au delà du transsept, sont séparés de la nef principale par un mur. Crypte sous le chœur.

Deux - Chaises, 1,306 h., c. du Montet.

Didier-du-Donjon (Saint-), 816 h., c. du Donjon.

Didier-en-Rollat (Saint-), 856 h., c. d'Escurolles.

Diou, 1,657 h., c. de Dompierre. ⇛⟶ Célèbre abbaye de Sept-Fonds, de l'ordre de Cîteaux, rétablie de nos jours par les Trappistes.

Domérat, 3,506 h., c. (Ouest) de Montluçon.

Dompierre, 2,600 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Moulins.

Donjon (Le), 2,150 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de la Palisse.

Doyet, 3,270 h., c. de Montmarault. ⇛⟶ Clocher roman. — Pavillon du xve s.

Droiturier, 878 h., c. de la Palisse. ⇛⟶ Église romane.

Durdat, 1,921 h., c. de Marcillat.

Ébreuil, 2,371 h., ch.-l. de c. de

l'arrond. de Gannat, sur la Sioule. ⋙→ Église (mon. hist.), ancienne abbatiale (nef et bas-côtés du XIe s.; abside du XIIe au XIIIe s.); porche surmonté d'une tour oblongue (XIIe s.). La porte de la façade ouest, garnie de vantaux, est très-curieuse, ainsi que les ferrures dont elle est revêtue, et qui datent du XIIe s. Dans l'intérieur, la châsse restaurée de saint Léger, patron de l'abbaye, représente une église du XVe s., ornée des statuettes des douze Apôtres. — Château du XVIIe s., ancienne maison abbatiale.

Échassières, 1,132 h., c. d'Ebreuil. ⋙→ Château démantelé de Beauvoir, sur l'un des points les plus élevés du département.

Ennemond (Saint-), 1,003 h., c. (Est) de Moulins. ⋙→ Église du XIIe s.; tableau du XVIe s.

Escurolles, 1,150 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Gannat.

Espinasse-Vozelle, 670 h., c. d'Escurolles.

Estivareilles, 740 h., c. d'Hérisson. ⋙→ Lampier, tourelle légère, dans laquelle, pendant les pestes, on



Église d'Hauterive.

entretenait jour et nuit une lampe à laquelle les habitants allaient chercher du feu, sans communiquer entre eux.

Ételon (L'), 352 h., c. de Cérilly.

Étienne-de-Vicq (Saint-), 747 h., c. de la Palisse.

Étroussat, 1,214 h., c. de Chantelle.

Fargeol (Saint-), 809 h., c. de Marcillat.

Féline (La), 618 h., c. de Saint-Pourçain. ⋙→ Petite église romane flèche élégante.

Félix (Saint-), 307 h., c. de Varennes.

Ferrières, 3,410 h., c. de Mayet. ⋙→ Église du XVe s. (mon. hist.). — Cascade des Fées, remarquable par son volume d'eau. — Sur un pic de 550 mèt., ruines imposantes et pittoresques du château de Montgilbert (XIe s.), couvrant

Montluçon.

une superficie d'environ 2 hectares; nombreuses tours de l'enceinte; huit tours rondes qui flanquaient le bâtiment principal ; vue sur une véritable mer de mamelons boisés ou cultivés, dominés au loin par le Puy de Dôme.

Ferté-Hauterive (La), 586 h., c. de Neuilly.

Fleuriel, 1,010 h., c. de Chantelle.

Fourilles, 454 h., c. de Chantelle.

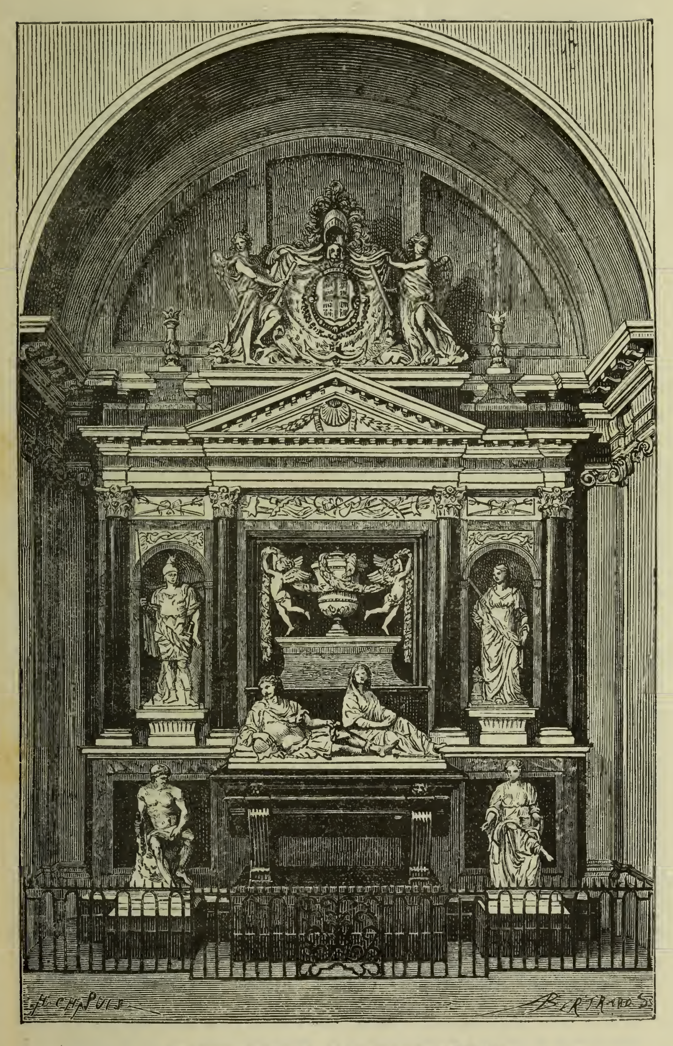
Franchesse, 1,331 h., c. de Bourbon-l'Archambault. ⋙→ Église romane ; belle flèche.

Gannat, 5,568 h., ch.-l. d'arrond., sur l'Andelot. ⋙→ Église Sainte-



Tour de l'Horloge, à Moulins.

Croix (mon. hist.); le chœur, du XIe s., a été remanié, et la nef reconstruite au XIVe s.; Sainte-Croix possède : des vitraux, dont quelques-uns ont été peints par Jacques de Paroy, élève du Dominiquin ; plusieurs beaux tableaux, entre autres un ex-voto du XIIIe s., peint sur bois ; un Christ en ivoire remarquable ; un évangile manuscrit du Xe s., dont la reliure est ornée d'un bas-relief en ivoire. — Il ne reste des anciennes fortifications que trois tours ruinées. — L'ancien château a été aussi en partie détruit. — Château de la Faulconnerie (XVIe s.), regardé comme une maison de chasse des seigneurs du Bourbonnais.



Tombeau du duc de Montmorency, à Moulins.

Gannay-sur-Loire, 950 h., c. de Chevagnes.

Garnat, 939 h., c. de Chevagnes.

Genest (Saint-), 513 h., c. de Marcillat. ⋙—➤ Château de l'Ours (XIIIe s.); donjon cylindrique.

Gennetines, 684 h., c. (Est) de Moulins.

Gérand-de-Vaux (Saint-), 1,264 h., c. de Neuilly. ⋙—➤ Église des XIe, XIVe et XVe s. — Restes d'un château (mon. hist.) du XVIe et du XVIIe s., bâti sur l'emplacement d'un château de Jacques Cœur.

Gérand-le-Puy (Saint-), 1,777 h., c. de Varennes. ⋙—➤ Église du XIe s.; peintures murales bien conservées. — Petit manoir de la fin du XVe s., où logea Pie VII lorsqu'il se rendait à Paris pour sacrer Napoléon.

Germain-de-Salles (Saint-), 863 h., c. de Chantelle.

Germain - des - Fossés (Saint-), 1,995 h., c. de Varennes. ⋙—➤ Église (mon. hist.) de la fin du XIe s.; Vierge du XIIIe s.

Gipey, 796 h., c. de Souvigny. ⋙—➤ Église romane; beau portail.

Givarlais, 603 h., c. d'Hérisson.

Gouise, 463 h., c. de Neuilly.

Hauterive, 595 h., c. d'Escurolles. ⋙—➤ Église romane (mon. hist.), restaurée avec goût.

Hérisson, 1616 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Montluçon ⋙—➤ Sur un rocher escarpé, ruines imposantes d'un château du XIVe s. (mon. hist.); hautes tours cylindriques. — Aux environs, église de Châteloi, des XIIe et XVe s.; fresques bien conservées du XVIe s.

Hilaire (Saint-), 1,022 h., c. de Bourbon-l'Archambault. ⋙—➤ Dans l'église, restes d'une commanderie de Templiers, porche du XIe s. et portail du XIIe s.

Huriel, 3,020 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Montluçon. ⋙—➤ Église du XIIe s. (mon. hist.); tour octogonale; bénitier roman; grille en fer grossier, qui ferme le chœur et semble remonter à la construction primitive. — Château ruiné; deux tours; donjon imposant, du XIIe s., à trois étages soutenus par des contre-forts de granit; ce bâtiment, de forme carrée, est un des mieux conservés qui existent de l'époque romane.

Hyds, 828 h., c. de Commentry.

Isle-Bardais, 1,050 h., c. de Cérilly.

Isserpent, 1,234 h., c. de la Palisse.

Jaligny, 1,014 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de la Palisse. ⋙—➤ Château de plusieurs époques, flanqué de deux tours; chapelle bâtie par le cardinal d'Amboise.

Jenzat, 1,075 h., c. de Gannat.

Lamaids, 314 h., c. (Ouest) de Montluçon.

Langy, 531 h., c. de Varennes.

Lavaux, 404 h., c. (Est) de Montluçon.

Léger-des-Bruyères (Saint-), 530 h., c. du Donjon.

Lenax, 1,201 h., c. du Donjon.

Léon (Saint-), 1,354 h., c. de Jaligny. ⋙—➤ Puy-Saint-Antoine, cône volcanique isolé, de 442 mèt. d'altitude.

Léopardin-d'Augy (Saint-), 1,204 h., c. de Lurcy.

Liernolles, 845 h., c. de Jaligny.

Lignerolles, 682 h., c. (Ouest) de Montluçon.

Limoise, 383 h., c. de Lurcy.

Lizolle (La), 905 h., c. d'Ébreuil.

Lodde, 621 h., c. du Donjon.

Loriges, 507 h., c. de Saint-Pourçain.

Louchy-Montfand, 593 h., c. de Saint-Pourçain.

Loup (Saint-), 527 h., c. de Neuilly.

Louroux-Bourbonnais, 866 h., c. d'Hérisson.

Louroux-de-Beaune, 614 h., c. de Montmarault.

Louroux-de-Bouble, 740 h., c. d'Ébreuil.

Louroux - Hodement, 693 h., c. d'Hérisson.

Luneau, 820 h., c. du Donjon.

Lurcy-Lévy, 3,914 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Moulins.

Lusigny, 1,470 h., c. de Chevagnes. ⋙—➤ Église du XIIe s. — Manoir en briques d'Orvalet (XVIe s.). — Château de Pomay, de la même époque.

Magnet, 672 h., c. de Varennes.

Château de Nades.

Maillet, 691 h., c. d'Hérisson. ⟿ Église du xe ou du xie s.; chapiteaux curieux.

Malicorne, 899 h., c. de Commentry. ⟿ Église du xiie s.; curieux modillons.

Marcel-en-Marcillat (Saint-), 586 h., c. de Marcillat.

Marcel-en-Murat (Saint-), 383 h., c. de Montmarault.

Marcenat, 592 h., c. de Saint-Pourçain.

Marcillat, 1,960 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Montluçon. ⟿ Château du xve s., renfermant une collection d'antiquités recueillies à Néris.

Marigny, 351 h., c. de Souvigny.

Mariol, 727 h., c. de Cusset.

Martin-des-Lais (Saint-), 322 h., c. de Chevagnes.

Martinien (Saint-), 756 h., c. d'Huriel.

Mayet-d'École, 656 h., c. de Gannat.

Mayet-de-Montagne, 1,993 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Gannat.

Mazerier, 469 h., c. de Gannat.

Mazirat, 851 h., c. de Marcillat.

Méaulne, 1,162 h., c. de Cérilly.

Meillard, 701 h., c. du Montet.

Meillers, 539 h., c. de Souvigny. ⟿ Église (mon. hist.) des xie et xiie s.; portail sculpté, chapiteaux remarquables.

Menoux (Saint-), 1,757 h., c. de Souvigny. ⟿ Église, jadis abbatiale (mon. hist.), des xie, xiiie et xve s., restaurée. Elle est surmontée d'un clocher central (xiiie s.), dont la construction offre le mélange du roman et du style ogival primaire. Outre une belle frise (dans le chœur), on remarque le cercueil en pierre de saint Menoux (appelé dans le pays la Bredinoire, parce que les bredins ou fous venaient y chercher la guérison) et de précieux débris d'une magnifique châsse (xiie s.), également en pierre, qui le recouvrait autrefois.

Mercy, 658 h., c. de Neuilly.

Mesples, 412 h., c. d'Huriel.

Molinet, 946 h., c. de Dompierre.

Molles, 1,040 h., c. de Cusset. ⟿ Sur le mont Péroux, château ruiné ayant appartenu aux Templiers.

Monestier, 832 h., c. de Chantelle.

Monétay-sur-Allier, 848 h., c. du Montet.

Monétay-sur-Loire, 908 h., c. de Dompierre.

Montaigut-le-Blin, 961 h., c. de Varennes. ⟿ Château ruiné du xiiie s.

Montaiguet, 939 h., c. du Donjon ⟿ Porte fortifiée du xve s.

Montbeugny, 760 h., c. de Neuilly.

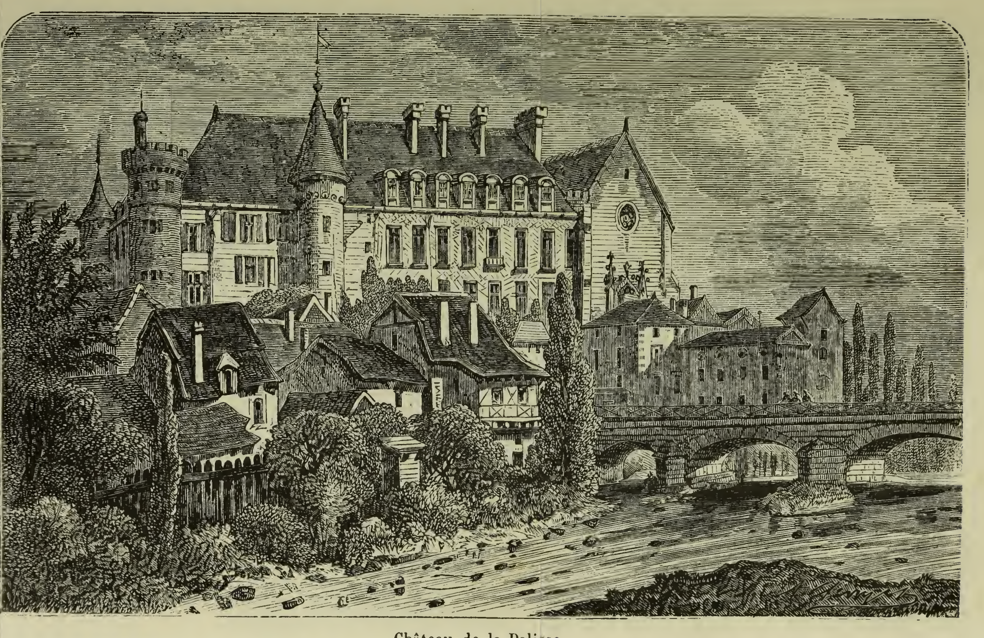
Montcombroux, 1,354 h., c. du Donjon.

Monteignet, 560 h., c. de Gannat.

Montet (Le), 769 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Moulins. ⟿ Église romane.

Montilly, 777 h., c. (Ouest) de Moulins.

Montluçon, 23,416 h., ch.-l. d'arrond., sur le Cher. ⟿ Montluçon se divise en deux parties, la ville haute et la ville basse. La ville basse ou ville neuve renferme tous les grands établissements industriels qui ont valu à Montluçon le nom de Manchester de la France; la ville haute ou ville vieille, aux rues étroites, escarpées et tortueuses, contient un grand nombre de maisons en bois, du xve ou du xvie s., avec fenêtres ogivales ou en arc surbaissé, pignons aigus, étages supérieurs en saillie et tourelles aux angles. — L'église Notre-Dame date du xve s.; curieux tableau sur bois, divisé en six volets (*Vie de la Vierge*); plusieurs toiles remarquables, entre autres une copie de Lesueur (*Martyre de saint Étienne*), l'*Adoration des Mages* et une *Assomption*. — L'église Saint-Pierre (chœur roman) possède des bas-reliefs curieux, une belle statue de sainte Marthe (xve s.) et plusieurs du xvie s. — L'église Saint-Paul est un édifice moderne, construit en fonte, sur le modèle de Saint-Eugène de Paris, dans le quartier industriel au delà du Cher. — L'hôtel de ville qui occupe en grande partie l'emplacement de l'ancien couvent des Ursulines, renferme la bibliothèque (ouvrages rares : quelques-uns remontent à 1480). — Le château, bâti sur le sommet du monticule qu'entoure la ville haute, est aujourd'hui une caserne l'esplanade a été transformée en pro-



Château de la Palisse.

menade (vaste panorama).— Le couvent des Bernardines (xve s.) sert de collége.

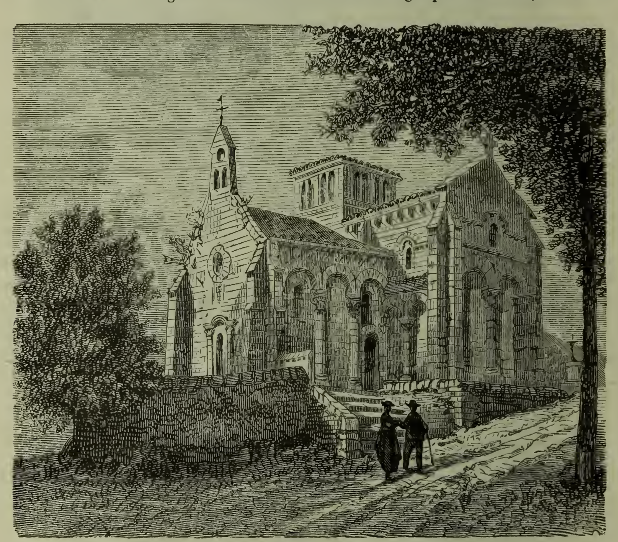
Montmarault, 1,841 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Montluçon. ⟹ Église romane.

Montoldre, 810 h., c. de Varennes.

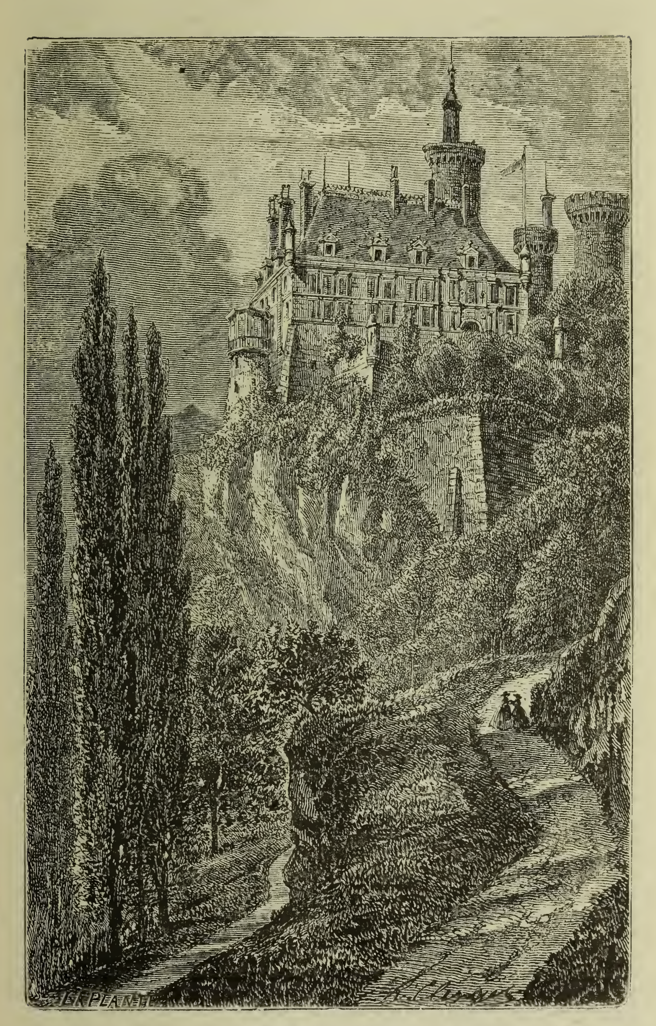
Montord, 311 h., c. de Saint-Pourçain.

Montvicq, 6,242 h., c. de Montmarault. ⟹ Petite église romane.

Moulins, 21,774 h., ch.-l. du départ., sur l'Allier. ⟹ L'église Notre-Dame (mon. hist.), autrefois collégiale, aujourd'hui cathédrale, fondée en 1386, a été achevée de nos jours dans le style du XIIIe s.; ses deux flèches atteignent 95 mèt. de hauteur. L'intérieur du chœur offre de fort beaux vitraux (mon. hist.) où se dessinent les portraits de plusieurs ducs de Bourbon et de divers membres de leur famille. Dans un des murs, on voit encastrée une pierre tombale sur laquelle est sculpté, en demi-relief, un cadavre rongé par les vers, d'une effrayante vérité; derrière le maître-autel, groupe sculpté à huit personnages (*le Christ au tombeau*); très-belle *Assomption*, de l'école italienne; belle *Annonciation;* une *Judith* du XVIe s. — L'église Saint-Pierre est de la dernière période ogivale. — L'église Saint-Nicolas ou du Sacré-Cœur, grande et belle, a été construite dans le style du XIIe s.; joli portail flanqué de deux tours à flèches. — La chapelle de la Visitation, actuellement du lycée, bâtie au milieu du XVIIe s. par la duchesse de Montmorency, renferme le tombeau (mon. hist.) du duc Henri II, son mari. Ce monument, de style composite, présente quatre colonnes de marbre noir, supportant un entablement et un fronton d'une belle exécution. Sur le sarcophage, en marbre noir, le connétable est représenté à demi couché et s'appuyant sur la main droite. Près de lui



Église de Veauce.



Château de Veauce.

est assise la duchesse, les mains jointes et les yeux levés au ciel. A gauche du tombeau, une statue d'Hercule symbolise la Force ; à droite, la Charité est représentée par une femme tenant une bourse ouverte. Dans les entre-colonnements, on voit à gauche le dieu Mars, le casque en tête et la lance au poing ; à droite, la Religion, une croix à la main. Au-dessus du sarcophage, dans une niche, deux anges entourent d'une guirlande de fleurs l'urne cinéraire ; derrière le fronton s'élève un attique surmonté de génies ailés qui déploient les armes des de Montmorency. Toutes les statues sont en marbre de Carrare. Malgré le mélange des traditions païennes et chrétiennes, ce tombeau est remarquable par la perfection des sculptures, dues à Coustou, Regnaudin, Thibaut Poipant, et à François Anguier, qui donna aussi le plan général du monument. Le corps de la princesse des Ursins repose à côté de celui de son époux ; mais son cœur est renfermé à part dans un petit vase d'argent, avec celui de madame de Chantal, fondatrice de la Visitation. — Il ne reste du château (mon. hist.) des ducs de Bourbon qu'une grosse tour carrée du xve s., nommée la Mal-Coiffée et servant de prison, quelques pans de murs de la même époque et un joli pavillon du xvie s., où se trouve la gendarmerie. — La tour carrée de l'Horloge date du xve s.; son couronnement a été refait au xviie. — Nous signalerons en outre : le palais de justice (restauré), construction en briques du xviie s., ancien collége des Jésuites ; — la préfecture, qui occupe l'hôtel Saincy (xviiie s.) ; — l'hôtel de ville, édifice moderne, élevé sur l'emplacement de l'hôtel Maltaverne ; — la salle de spectacle ; — quelques maisons des xve et xvie s. ; — les casernes de cavalerie (1770-1848) ; — deux petits musées ; — la bibliothèque, qui possède quelques éditions rares du xve et du xvie s., et une Bible manuscrite du xiie. — Le pont sur l'Allier, un des plus beaux de France, a été reconstruit de 1750 à 1763, sur l'emplacement d'un autre pont bâti par Mansart, et entraîné par les eaux en 1700 ; il se compose de treize arches de 20 mèt. d'ouverture, et a 300 mèt. de longueur sur 14 mèt. de largeur.

Murat, 833 h., c. de Montmarault. ⋙—➤ Ruines imposantes d'un château du xiiie s.; belles tours cylindriques.

Nades, 558 h., c. d'Ébreuil. ⋙—➤ Château ruiné ; tours à créneaux. — Magnifique château bâti par M. de Morny, style de la Renaissance.

Nassigny, 382 h., c. d'Hérisson.

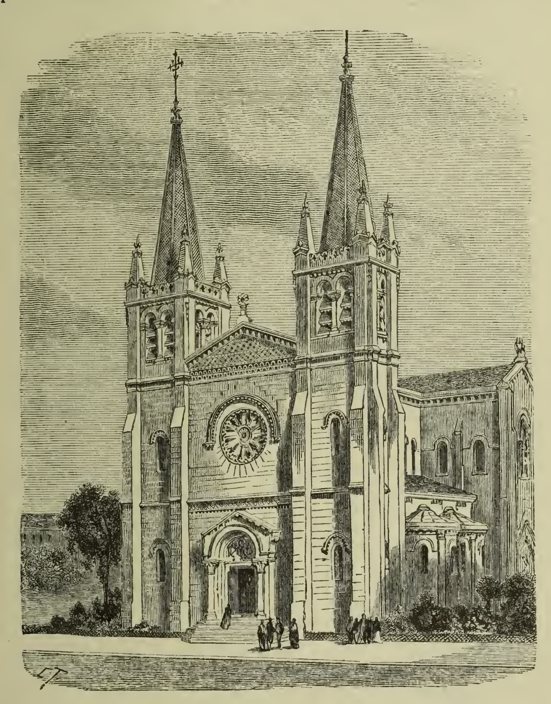
Naves, 678 h., c. d'Ébreuil. ⋙—➤ Ruines d'une forteresse ayant appartenu, dit-on, à Jacques Cœur.

Néris, 2,190 h., c. (Est) de Montluçon, station de bains. ⋙—➤ Néris est divisé en deux parties appelées la ville haute et la ville basse. La ville basse, située dans la vallée, est bien bâtie, et renferme les bains et les hôtels. — Dans la ville haute, sur le coteau, église (mon. hist.) de la fin du xie s. ou du commencement du xiie ; clocher octogonal, percé de baies géminées. — D'importants débris romains ont été découverts à Néris. Sur une longueur de près d'un kilomètre, ce ne sont que vieux murs, débris de colonnes, de chapiteaux, de frises. — Dans le vallon ont été mises à découvert trois piscines, l'une ronde, les deux autres carrées, enfouies de nouveau depuis. Elles étaient autrefois précédées d'un portique ; il en reste la base d'une colonne et des substructions qui forment dans la prairie un barrage d'où le ruisseau d'eau thermale tombe en cascade. — Sur le plateau qui domine la rive gauche de ce ruisseau, camp romain, défendu de trois côtés par l'escarpement des collines, et du quatrième côté par un vallum, qui avait 28 mèt. de hauteur à partir du fond des fossés extérieurs, et 18 mèt. à l'intérieur du camp. Au sud, des débris de pierres, de briques, de tuiles, indiquent l'emplacement du palais du gouverneur romain, qu'habita Pépin le Bref. Sur l'autre rive, au-dessus de la route de Montluçon à Aigueperse, dans un terrain transformé en promenade, restes d'un théâtre construit en petit appareil : le développement de la scène était de 68 mèt. Dans un champ voisin a été trouvé une magnifique colonne dorique, déposée au

cabinet des antiquités de Moulins. Toutes ces ruines romaines ont été classées parmi les monuments historiques. Dans une salle de l'établissement thermal ont été recueillies des inscriptions gravées sur de magnifiques tables de marbre blanc trouvées dans les déblais occasionnés par la construction de l'une des ailes de l'établissement. Des chapiteaux corinthiens parfaitement conservés, placés sur des fûts de colonnes, décorent une galerie.

Neuilly-en-Donjon, 691 h., c. du Donjon.

Neuilly-le-Réal, 1,929 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Moulins.



Église Saint-Louis, à Vichy.

Neure, 1,496 h., c. de Lurcy.

Neuville, 214 h., c. de Hérisson.

Neuvy, 858 h., c. (Ouest) de Moulins. ⋙→ Église en partie de la fin du XIe s.; chapelle à deux nefs du XVIe s. (retable en pierre de cette époque, délicatement sculpté); clocher carré percé d'ouvertures angulaires. — Château de Toury-sur-Allier (XVe s.), sur une hauteur dominant la rivière; vaste corps de logis flanqué de tours de diverses formes ; à l'intérieur, deux grandes cheminées du XVe s. — Château moderne des Melets, richement ornementé dans le style de la Renaissance.

Nicolas-des-Biefs (Saint-), 1,075 h., c. de Mayet.

Nizerclles, 885 h., c. de Mayet.

Nocq, 876 h., c. d'Huriel.

Noyant, 874 h., c. de Souvigny. ⋙→ Restes d'un château ; tour carrée à mâchicoulis, du XVᵉ s.

Palais (Saint-), 787 h., c. d'Huriel.

Palisse (La), 2,746 h., sur la Bèbre, ch.-l. d'arrond. ⋙→ Église romane moderne. — Château (mon. hist.) démantelé. Les bâtiments d'habitation ont été restaurés. La façade principale, du XVᵉ ou du XVIᵉ s., présente des fenêtres à chambranles élégants, et des figures en encorbellement qui soutiennent des écussons. Une autre façade moins importante donne sur le parc. Dans l'intérieur, salle d'armes, dont l'une, avec pendentifs, compartiments divisant le plafond et moulures, est comparable, dit-on, à la galerie de Diane du château de Fontainebleau. Dans d'autres, poutres et solives semées d'arabesques, revêtues de brillantes couleurs. Chapelle ogivale de la dernière période, qui renfermait les tombeaux de la famille de la Palisse. Ceux-ci ont été détruits, et les fragments en ont été dispersés dans divers musées.

Paray-le-Frésil, 1,050 h., c. de Chevagne.

Paray-sous-Briaille, 922 h., c. de Saint-Pourçain.

Perrigny, 862 h., c. de la Palisse.

Petite-Marche (La), 873 h., c. de Marcillat.

Pierre-Laval (Saint-), 956 h., c. de la Palisse. ⋙→ Château de la Feige. — Viaduc de la Feige : 7 arches de 14 mèt. chacune, sur le chemin de fer du Bourbonnais.

Pierrefitte, 1,041 h., c. de Dompierre. ⋙→ Curieuse horloge.

Pin (Le), 692 h., c. du Donjon.

Plaisir (Saint-), 1,580 h., c. de Bourbon-l'Archambault.

Poézat, 177 h., c. de Gannat.

Pont (Saint-), 814 h., c. d'Escurolles.

Pourçain (Saint-), 4,998 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Gannat, sur la Sioule. ⋙→ L'église (mon. hist.) fit autrefois partie d'une importante abbaye. Les parties les plus anciennes ne paraissent pas remonter au delà du XIIᵉ s. et n'appartiennent point au monument primitif ; abside et fenêtres remarquables de la fin du XIIᵉ et du XIVᵉ s. ; le portail sud se rattache à un cloître du XVᵉ s., dont il ne reste plus que quatre arcades ; le portail ouest a été mutilé, ainsi que la porte nord, la plus belle, de style ogival. L'intérieur, presque entièrement de style ogival, présente des murs de construction romane ; bénitier creusé dans une colonne de marbre ; antique et curieux *Ecce homo*, en pierre, de la Renaissance.

Pourçain-sur-Bèbre (Saint-), 837 h., c. de Dompierre.

Pouzy-Mézangy, 1,398 h., c. de Lurcy.

Prémilhat, 719 h., c. (Ouest) de Montluçon.

Priest-d'Andelot (Saint-), 562 h., c. de Gannat.

Priest-en-Murat (Saint-), 866 h., c. de Montmarault.

Prix (Saint-), 1,072 h., c. de la Palisse.

Prugne (La), 1,732 h., c. de Mayet.

Quinsaines, 808 h., c. (Ouest) de Montluçon.

Remy-en-Rollat (Saint-), 1,118 h., c. d'Escurolles.

Reugny, 528 h., c. d'Hérisson.

Rocles, 480 h., c. du Montet.

Rongères, 633 h., c. de Varennes. ⋙→ Église romane.

Ronnet, 587 h., c. de Marcillat.

Saligny, 1,700 h., c. de Dompierre. ⋙→ Église romane ; beau portail. — Château ruiné des XVIᵉ et XVIIᵉ s.

Sanssat, 528 h., c. de Varennes.

Saulcet, 843 h., c. de St-Pourçain.

Saulzet, 756 h., c. de Gannat.

Sauvagny, 370 h., c. d'Hérisson.

Sauvier (Saint-), 1,284 h., c. d'Huriel. ⋙→ Église de la fin du XIIIᵉ s.

Sazeret, 482 h., c. de Montmarault.

Serbonnes, 726 h., c. d'Escurolles.

Servilly, 675 h., c. de la Palisse. ⋙→ Église romane.

Seuillet, 433 h., c. de Varennes.

Sorbier, 804 h., c. de Jaligny.

Sornin (Saint-), 606 h., c. du Montet.

Souvigny, 2,927 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Moulins. ⋙→ L'église de

anciens bénédictins (mon. hist.), flanquée de deux tours des XIIe et XVe s., est une des plus remarquables de la France centrale. Elle a 84 mèt. de long. On remarque la nef, la chapelle vieille, à droite, la chapelle neuve, à gauche, pour l'élégance de leurs clôtures, en pierres sculptées à jour (XVe et XVIe s.). Elles renferment les mausolées de Louis II et d'Anne, sa femme, et ceux de Charles Ier et d'Agnès de Bourgogne, de Pierre II, d'Anne de France, de Suzanne de Bourbon. Magnifique armoire (XVe s.) en pierre. Curieuse colonne octogonale sculptée, du XIe s. Horloge de 1408. — Restes des bâtiments de l'abbaye (XVIIe et XVIIIe s.). — Ancienne église paroissiale, à trois nefs (XIIe s.), servant de cellier. — Deux maisons avec fragments du XIIIe s.

Sussat, 434 h., c. d'Ébreuil.

Target, 705 h., c. de Chantelle.

Taxat-Senat, 637 h., c. de Chantelle.

Teillet, 885 h., c. de Montluçon. ⋙→ Motte féodale.

Terjat, 628 h., c. de Marcillat.

Theil (Le), 1,206 h., c. du Montet.

Theneuille, 1,328 h., c. de Cérilly.

Thérence (Sainte-), 547 h., c. de Marcillat.

Thiel, 1,544 h., c. de Chevagnes. ⋙→ Église de la fin du XIIe s.

Thionne, 831 h., c. de Jaligny.

Tortezais, 563 h., c. d'Hérisson.

Toulon, 1,000 h., c. (Est) de Moulins. ⋙→ Église du XIe s. (mon. hist.).

Tréban, 787 h., c. du Montet.

Treignat, 1,022 h., c. d'Huriel.

Tréteau, 1,124 h., c. de Jaligny.

Trevol, 1,211 h., c. (Ouest) de Moulins. ⋙→ Église du XIe s.; belle pierre tombale.

Trézelles, 967 h., c. de Jaligny.

Tronget, 1,555 h., c. du Montet. ⋙→ Église des XIIe et XIIIe s.

Urçay, 592 h., c. de Cérilly.

Ussel, 654 h., c. de Chantelle.

Valignat, 252 h., c. d'Ébreuil.

Valigny, 1,092 h., c. de Cérilly.

Vallon, 1,515 h., c. d'Hérisson. ⋙→ Église romane; élégante flèche moderne.

Varennes-sur-Allier, 2,510 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de la Palisse.

Varennes-sur-Tèche, 800 h., c. de Jaligny.

Vaumas, 1,223 h., c. de Dompierre.

Vaux, 690 h., c. de Montluçon.

Veauce, 200 h., c. d'Ébreuil. ⋙→ Château féodal, flanqué de quatre tours à mâchicoulis, restauré et renfermant une collection artistique. — Église romane (mon. hist.); beau chœur.

Venas, 786 h., c. d'Hérisson.

Vendat, 1,163 h., c. d'Escurolles. ⋙→ Château ruiné.

Verneix, 1,009 h., c. (Est) de Montluçon.

Vernet (Le), 1,037 h., c. de Cusset.

Verneuil, 604 h., c. de Saint-Pourçain. ⋙→ Église romane.

Vernusse, 597 h., c. de Montmarault.

Vesse, 1,278 h., c. d'Escurolles.

Veurdre (Le), 1,235 h., c. de Lurcy. ⋙→ Église du XIe s.

Vichy, 6,428 h., jolie ville du c. de Cusset, station d'eaux thermales célèbre. ⋙→ Vichy, entouré de beaux boulevards, se compose de deux quartiers: le vieux Vichy ou Vichy-la-Ville, aux rues étroites et tortueuses, bâti sur une éminence, et autour duquel on trouve encore des vestiges de mur d'enceinte et de tours; le nouveau Vichy ou Vichy-les-Bains, renfermant les thermes, le parc et la plupart des hôtels. L'emplacement de l'ancien Vichy était occupé par la station romaine d'*Aquæ calidæ*. On y a découvert de nombreuses antiquités. Les curiosités du vieux Vichy sont: une espèce de grange, seul reste du couvent des Célestins, fondé par Louis II de Bourbon; — la tour de l'Horloge, débris du château fondé par Louis II; — la maison du bailliage, où sont restés intacts une porte ogivale et un escalier à vis; — la fontaine des Trois-Cornets, bassin octogonal avec obélisque triangulaire (1653); — l'ancienne église. — Au nouveau Vichy a été construite une église romane, longue de 53 mèt. et flanqué de deux tours. — L'établissement des bains forme un quadrilatère de 76 mèt. de longueur sur 57 mèt. de largeur. — L'hôpital militaire, entouré

de jardins, est l'ancien hôtel Cornil, agrandi en 1850 et 1861. — L'hôpital civil date de 1747; il a été fort agrandi. — Le parc est une agréable promenade plantée de platanes et de tilleuls. — Le nouveau Casino, entre le parc et la rue Rouher, se compose de trois bâtiments reliés entre eux par deux arcades; il renferme une salle des fêtes et un théâtre, un café-restaurant, une table d'hôte, une salle de billard, une bibliothèque et deux salons. — Un nouveau parc anglais, de 12 hectares, a été créé le long de la digue de l'Allier. — On remarque encore à Vichy-les-Bains : l'ancienne résidence impériale; — l'hôtel de ville, moderne; — la fontaine de la place Rosalie ; — la maison de Mme de Sévigné, sur la même place; — le pont sur l'Allier; — de nombreux chalets.

Vicq, 1,049 h., c. d'Ébreuil. ⋙⟶ Église romane, avec crypte; clocher octogonal du XIIIe s.

Victor (Saint-), 879 h., c. (Est) de Montluçon.

Vieure, 959 h., c. de Bourbon-l'Archambault. ⋙⟶ Dans l'église (XVe s.), tableau, sur bois, de l'école flamande. — Châteaux ruinés.

Vilhain (Le), 728 h., c. de Cérilly.

Villebret, 582 h., c. de Marcillat. ⋙⟶ Église des XIe et XIIe s.

Villefranche, 1,191 h., c. de Montmarault. ⋙⟶ Église du XIIIe s.

Villeneuve, 943 h., c. (Ouest) de Moulins.

Viplaix, 1,154 h., c. d'Huriel.

Vitray, 372 h., c. de Cérilly.

Voir (Saint-), 669 h., c. de Neuilly

Voussac, 1,564 h., c. de Chantelle. ⋙⟶ Église du XIe ou du XIIe s.

Ygrande, 2,111 h., c. de Bourbon-l'Archambault. ⋙⟶ Église du XIIe s ; flèche moins ancienne.

Yorre (Saint-), 280 h., c. de Cusset.

Yzeure ou **Iseure**, 4,195 h., c. (Est de Moulins. ⋙⟶ Église (mon. hist.) nef de la deuxième moitié du XIIe s.; l'abside principale est du XIIIe s.; les chapelles, du XVe et du XVIe s.; beau portail (restes de fresques); nombreuses statues de pierre et de bois, revêtues de couleurs, la plupart mutilées; beau tombeau du XIVe s.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris. [19628]

ALLIER

Les chiffres indiquent la hauteur en mètres au dessus du niveau de la mer

SIGNES CONVENTIONNELS

CHEF LIEU DE DEP		Chemin Vicinal	
CHEF LIEU D'ARRONT		Chemin de fer exploité	
Chef lieu de Canton		id. en construction	
Commune		Canal	
Ville fortifiée		Limite de Département	
Route Natle		Limite d'Arrondissemt	
Route Départementale		Limite de Canton	

Échelle Métrique $\frac{1}{450000}$

Kilomètres

5 10 15

Hachette et Cie à Paris



Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris. [19628]



LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

A PARIS, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

NOUVELLE COLLECTION DES GÉOGRAPHIES DÉPA

PAR AD. JOANNE

FORMAT IN-12 CARTONNÉ

Prix de chaque volume 1

(*Octobre* 1880)

70 départements sont en vente

EN VENTE

Ain	11 gravures,	1 carte.
Aisne	20 —	1 —
Allier	27 —	1 —
Alpes-Maritimes	15 —	1 —
Ardèche . . .	12 —	1 —
Ariège	8 —	1 —
Aube	14 —	1 —
Aude	9 —	1 —
Basses-Alpes . .	10 —	1 —
Bouch.-du-Rhône	24 —	1 —
Calvados	11 —	1 —
Cantal	14 —	1 —
Charente	15 —	1 —
Charente-Infér .	14 —	1 —
Corrèze	11 —	1 —
Corse	11 —	1 —
Côte-d'Or . . .	21 —	1 —
Côtes-du-Nord .	10 —	1 —
Deux-Sèvres . .	14 —	1 —
Dordogne	14 —	1 —
Doubs	15 —	1 —
Drôme	15 —	1 —
Eure-et-Loir . .	17 —	1 —
Finistère	16 —	1 —
Gard	12 —	1 —
Gers	11 —	1 —
Gironde	15 —	1 —
Haute-Garonne .	12 —	1 —
Haute-Saône . .	12 —	1 —
Haute-Savoie . .	19 —	1 —
Haute-Vienne . .	10 —	1 —
Hautes-Alpes . .	18 —	1 —
Hautes-Pyrénées	14 —	1 —
Ille-et-Vilaine .	14 —	1 —
Indre	22 —	1 —
Indre-et-Loire .	21 g.	
Isère	10 —	1 —
Jura	12 —	1 —
Landes	11 —	1 —
Loir-et-Cher . .	15 —	1 —
Loire	16 —	1 —
Loire-Inférieure	18 —	1 —
Loiret	22 —	1 —
Lot	8 —	1 —
Maine-et-Loire .	22 —	1 —
Manche	15 —	1 —
Marne	12 —	1 —
Meurthe	31 —	1 —
Morbihan	15 —	1 —
Nièvre	9 —	1 —
Nord	17 —	1 —
Oise	10 —	1 —
Pas-de-Calais . .	9 —	1 —
Puy-de-Dôme . .	16 —	1 —
Pyrén.-Orient. .	15 —	1 —
Rhône	19 —	1 —
Saône-et-Loire .	25 —	1 —
Sarthe	16 —	1 —
Savoie	14 —	1 —
Seine-et-Marne .	15 —	1 —
Seine-et-Oise . .	17 —	1 —
Seine-Inférieure	15 —	1 —
Somme	12 —	1 —
Tarn	11 —	1 —
Var	12 —	1 —
Vaucluse	16 —	1 —
Vendée	14 —	1 —
Vienne	15 —	1 —
Vosges	17 —	1 —
Yonne	17 —	1 —



1563. — IMPRIMERIE A. LAHURE, RUE DE FLEURUS, 9, A PARIS.

